

**h e t s**

Haute école de travail social  
Genève

« *Le double exil : l'exemple chilien* »

*Certains Chiliens qui ont subi un exil forcé durant la dictature de Pinochet et qui ont trouvé asile en France et en Suisse, ont décidé de faire un retour au pays. Mais au terme de ce retour, ils ont à nouveau quitté le Chili, cette fois dans le cadre d'un exil volontaire. Qu'est-ce qui a motivé ce second exil ?*

**Travail de Bachelor effectué dans le cadre de la formation à la Haute École de Travail Social de Genève**

**M Luis Rodrigo Claveria Chaban /FTP10/Service Social**

**Sous la direction du Professeur Claudio Bolzman, de  
Madame Pastora Ruiz del Canto et de Monsieur Andrés Gomensoro, jurés.**

**Genève, juin 2017**

**Les opinions émises dans ce travail n'engagent que son auteur**

## *Le double exil : l'exemple chilien*

L'objet de ma recherche est le double exil chilien qui met en jeu deux types de déplacement : l'un forcé et l'autre volontaire. Il convient donc de mettre en évidence les motivations ayant conduit à ce double mouvement. Ma question de recherche dans ce cadre est la suivante :

*Certains Chiliens qui ont subi un exil forcé durant la dictature de Pinochet et qui ont trouvé asile en France et en Suisse, ont décidé de faire un retour au pays. Mais au terme de ce retour, ils ont à nouveau quitté le Chili, cette fois dans le cadre d'un exil volontaire. Qu'est-ce qui a motivé ce second exil ?*

L'hypothèse découlant de ma question de recherche est la suivante :

*Pendant la phase d'exil forcé, les Chiliens ont toujours gardé vivace dans leur esprit le projet sociétal conçu par Allende et son gouvernement. De retour au Chili, des années plus tard, le décalage entre leurs projections et la réalité les aurait plongé dans une réalité insupportable les poussant à repartir vers un pays d'accueil connu et rassurant.*

Mon travail de recherche s'inscrit pleinement dans la conjoncture du monde actuel secoué par de nombreuses guerres civiles, conflits internes, régionaux et transnationaux qui poussent des pans de populations entières à entreprendre un exil forcé. «Le mythe du retour» étant toujours prégnant chez les populations exilées, il apparaît important de s'intéresser et de réfléchir aux politiques sociales à mettre en œuvre pour que le retour volontaire vers le pays d'origine, soit pérenne, réduisant ainsi la probabilité d'un second exil.

Ainsi, mon but est de faire un travail qui jette les bases d'une nouvelle réflexion qui permettrait de mieux préparer l'exilé à un retour volontaire, en l'aidant à faire des choix éclairés et en connaissance de cause, parce que ce double exil a un coût psychologique et économique pour l'exilé mais également financier pour les deux pays concernés.

## **REMERCIEMENTS :**

Je tiens tout d'abord à remercier les personnes interviewées qui ont pris le temps de parler d'une histoire intime qui s'avère parfois encore douloureuse et sans lesquels ce travail n'aurait pas été possible.

Je remercie mon directeur de travail de Bachelor, monsieur le Professeur Claudio Bolzman pour son aide et ses apports réflexifs tout au long de cette recherche et qui m'a soutenu et m'a fait confiance dans la réalisation de ce travail.

Je remercie les membres du jury : Mme Pastora Ruiz del Canto et M. Andres Gomensoro pour leur participation désintéressée et leur attention prêtée à ce travail.

Un grand merci à mon épouse, Rawdha Cammoun-Claveria, pour ses nombreuses relectures et ses remarques pertinentes et à mon ami Nicolas Miguez pour son aide précieuse.

Enfin, merci à tous mes proches pour leur soutien, patience et encouragements durant l'élaboration de ce travail très enrichissant.

---

## TABLE DES MATIERES

---

<b>I.</b>	<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>6</b>
<b>II.</b>	<b>HYPOTHESE DE TRAVAIL.....</b>	<b>7</b>
<b>III.</b>	<b>CONCEPTS THEORIQUES.....</b>	<b>10</b>
	1. Exil.....	10
	2. Retour.....	10
	3. Désexil.....	12
	4. Double absence.....	13
	5. Transnationalisme.....	13
<b>IV.</b>	<b>CONTEXTE POLITIQUE : LE CHILI DE 1964 AU RETOUR DE LA DEMOCRATIE .....</b>	<b>15</b>
	1. Le gouvernement d'Eduardo Frei Montalva, président chilien démocrate- chrétien (1964-1970).....	15
	2. L'Unité Populaire (1970-1973).....	16
	3. L'arrivée d'Allende au pouvoir et réformes comme outils de changement.....	18
	a. La réforme de l'éducation.....	19
	b. La nationalisation du cuivre .....	19
	4. Le coup d'État (1973).....	20
	5. La dictature (1973-1990).....	21
	a. L'éducation.....	21
	b. La dénationalisation du cuivre.....	22
	6. L'arrivée de la démocratie (à partir de 1990) : de l'illusion à la désillusion.....	22
	a. L'éducation.....	24
	b. La dénationalisation du cuivre.....	24
<b>V.</b>	<b>PRINCIPALES STRUCTURES D'AIDE AUX RETOUR.....</b>	<b>25</b>
	1. En Suisse.....	26
	2. En France.....	26
	3. Au Chili.....	26
<b>VI.</b>	<b>ENTRETIENS : portraits des interviewés.....</b>	<b>28</b>
	1. A Paris.....	29
	a. Entretien n°1 du 06 avril 2015: Lautaro.....	29
	b. Entretien n°2 du 03 avril 2015: Pedro.....	31

c.	Entretien n°3 du 06 avril 2015: Manuel.....	34
2.	A Genève.....	38
a.	Entretien n°4 du 08 septembre 2016: Victor.....	38
b.	Entretien n°5 du 15 octobre 2016: Alberto.....	40
c.	Entretien n°6 du 25 août 2016: Francisco.....	42
3.	Acteurs du processus à Genève.....	43
a.	Entretien n°7 du 27 juillet 2016: Ana Vera Vega : Secrétaire générale de l'association des Chiliens en exil à Genève.....	43
b.	Entretien n°8 du 02 décembre 2015: Marie-Felix Nieto : Croix Rouge genevoise.....	47
<b>VII.</b>	<b>ANALYSE DES ENTRETIENS.....</b>	<b>49</b>
1.	Aide au retour.....	49
2.	Causes du désenchantement.....	51
3.	Perception de l'exilé : un ressenti complexe et ambigu.....	54
4.	1 <sup>er</sup> exil, 2 <sup>ème</sup> exil : même exil ?.....	56
<b>VIII.</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>57</b>
1.	Vérification de l'hypothèse de travail : réflexions et apprentissages.....	57
2.	Limites du travail et perspectives de recherche .....	58
3.	Enseignements pour le travail social.....	58
4.	Pistes de réflexion pour la construction d'une notion de double exil.....	59
	<b>ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>61</b>
	<b>ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIENS.....</b>	<b>64</b>

« Mon « domicile », c'est le lieu où il arrive que je sois ; ma « maison » ; c'est le lieu où j'ai l'intention de rester ; mais « mon pays natal », c'est le lieu d'où je viens et vers où je désire revenir.»

(Schütz, 2010, p.45)

## I. INTRODUCTION GÉNÉRALE

---

La problématique que j'ai choisi de traiter dans le cadre de mon mémoire de Bachelor est étroitement liée à mon vécu. Etant Chilien, je me suis assez rapidement orienté vers la thématique du double exil. En effet, j'ai été un témoin direct de cette vague d'exilés qui ont décidé de rentrer au Chili après le retour de la démocratie et qui ont, quelques années après, décidé de s'exiler à nouveau. Il m'a donc semblé intéressant, en tant que Chilien vivant, étudiant et travaillant dans l'un de ces pays d'accueil qui avait été confronté à la problématique de ce double exil, de faire la lumière sur les raisons profondes et sans doute complexes de ce phénomène. Par ailleurs, en tant que travailleur social, je considère qu'une réflexion approfondie et multifactorielle de ce phénomène pourrait permettre de mettre en exergue les mécanismes qui sont entrés en jeu dans le double exil et, de ce fait, de préparer le terrain en lançant des pistes de réflexion pour l'avenir, puisque le thème de l'exil, dans le monde actuel est, plus que jamais, un thème d'actualité. En outre, lors de mes recherches préliminaires j'ai constaté que les études sur le sujet étaient rares. Je me suis donc basé dans une grande mesure sur les travaux du Professeur Claudio Bolzman sur la migration chilienne et sur les approches sociologiques en matière de migration.

J'ai donc décidé de recueillir deux types de témoignages par le biais d'entretiens organisés et enregistrés en 2015/2016 : ceux des six Chiliens directement concernés par ce double exil (trois d'entre eux sont installés à Paris et les trois autres à Genève), pour avoir un point de vue purement empirique et deux autres entretiens recueillis auprès de ceux que j'ai nommé les acteurs du processus, à savoir deux femmes basées à Genève, l'une Chilienne et l'autre Suisse d'origine espagnole qui ont eu, toutes deux, une implication directe dans l'aide au retour des Chiliens de par le militantisme de l'une et la profession de l'autre. Je tiens à signaler à ce stade que le fait que les six exilés interviewés soient des hommes uniquement n'est pas le résultat d'un choix délibéré. Je n'ai eu l'occasion de rencontrer que des exilés hommes, et la

seule femme que j'ai rencontrée et qui aurait été susceptible de participer à un entretien n'a pas souhaité le faire. Ces personnes ont aujourd'hui la soixantaine et les entretiens sont restés anonymes (à la demande de deux interviewés). Trois de ces entretiens se sont déroulés en français et le reste en espagnol. La durée des entretiens, elle, a tourné autour de deux heures. Ces huit entretiens représentent la matière première que j'ai travaillée : en effet, une fois enregistrés, j'ai écouté puis réécouté ces entretiens pour en résumer les idées et informations qui me paraissaient être les plus pertinentes et proposer une analyse qui me permette de répondre à la problématique posée. La finalité de ce travail de recherche, rappelons-le, est d'enrichir l'action sociale qui a pour objectif de venir en aide aux réfugiés et exilés qui s'installent en Europe en général et en Suisse en particulier, d'où qu'ils viennent.

S'agissant du format des entretiens, j'ai choisi de procéder à des entretiens semi-directifs, sur la base d'un guide d'entretien que j'avais mis au point au préalable pour obtenir des réponses ciblées, en lien direct avec ma question de recherche qui tourne autour des motivations qui ont poussé ces personnes à s'exiler une seconde fois volontairement. J'ai souhaité donc éviter de recueillir des réponses trop vastes qui m'auraient éloigné de la question de départ. Quant au fond, j'ai prévu deux types de questions : principales et de relance. Elles portent toutes sur la dimension psychologique, à savoir le ressenti de la personne concernée et le regard qu'elle porte sur sa propre expérience, et sur un certain nombre de déterminants objectifs et mesurables: milieu social et économique, âge, obtention ou non de la nationalité du pays d'accueil, niveau d'intégration, niveau de formation, configuration familiale, structures d'aide, etc.

Mais, en amont, il m'a paru indispensable de contextualiser ces entretiens : c'est pourquoi je propose d'aborder, dans un premier temps, le contexte politique contemporain puis, dans un second temps, je propose de répertorier les principales structures d'aide au retour proposées aussi bien dans les pays d'accueil qu'au Chili, deux éléments qui me paraissent fondamentaux pour mieux comprendre ce double exil.

## **II. PRESENTATION DE L'HYPOTHESE DE TRAVAIL**

---

Le double exil chilien met en jeu deux mouvements: l'un forcé et l'autre volontaire. Il convient donc de mettre en évidence les motivations ayant conduit à ce double mouvement.

De ce fait, il me semble pertinent d'utiliser une recherche réalisée par Bolzman et Musillo en 1996 qui abordent la thématique des Suisses migrants qui retournent dans leur pays d'origine. J'utilise ce travail pour savoir où en est la recherche en matière de migration de retour. Ce n'est pas exactement le même cas de figure, mais il contient des pistes précieuses pour étayer ma question de recherche et pour découvrir les mécanismes qui ont provoqué le second exil. En effet, Bolzman et Musillo se posent une question fondamentale et y apportent un élément de réponse éclairant :

*« Dans quelle mesure les migrants incluent-ils dans leurs projets d'exode (qu'il s'agisse d'une première migration ou d'un retour après un long séjour à l'étranger) l'envie de s'appropriier la culture du pays qu'ils s'apprêtent à rejoindre ? Les quelques éléments issus de notre recherche laissent entendre que les migrants suisses rencontrés ont préparé parfois de manière très détaillée le projet de retour – c'est-à-dire d'abandon du pays où ils sont nés ou dans lequel ils ont très longuement vécu – alors qu'ils n'étaient nullement préparés au processus d'insertion dans le nouveau contexte, la Suisse. En d'autres termes, ils ont été suffisamment préparés à assumer le choc de l'**émigration** tandis qu'ils n'étaient nullement préparés à vivre celui de l'**immigration**. Ainsi, l'un des obstacles majeurs à toute insertion dans la société repose dans le fait de ne pas reconnaître celle-ci comme elle est mais exclusivement telle qu'on l'avait imaginée ». (Bolzman & Musillo, 1996, p. 9).*

Par ailleurs, il me semble aussi pertinent, pour essayer de distinguer les phénomènes relevés par Bolzman et Musillo ci-dessus, d'avoir à l'esprit la sociologie de l'**immigration** et de l'**émigration**. En allant dans le même sens, Abdelmalek Sayad explique que :

*« toute étude des phénomènes migratoires qui néglige les conditions d'origine des émigrés se condamne à ne donner du phénomène migratoire qu'une vue à la fois partielle et ethnocentrique : d'une part, comme si son existence commençait au moment où il arrive en France, c'est l'immigrant et lui seul et non l'émigré qui est pris en considération ; d'autre part, la problématique, explicite et implicite, est toujours celle de l'adaptation à la société d'accueil » (Sayad, 1999, p.56)*

Ma question de recherche dans ce cadre est la suivante :

Certains Chiliens qui ont subi un exil forcé durant la dictature de Pinochet et qui ont trouvé asile en France et en Suisse, ont décidé de faire un retour au pays. Mais au terme de ce retour, ils ont à nouveau quitté le Chili, cette fois dans le cadre d'un exil volontaire. Qu'est-ce qui a motivé ce second exil ?

L'hypothèse découlant de ma question de recherche est la suivante :

**Pendant la phase d'exil forcé, les Chiliens ont toujours gardé vivace dans leur esprit le projet sociétal conçu par Allende et son gouvernement. De retour au Chili, le décalage entre leur projection et la réalité les a plongés dans un inconnu insupportable les poussant à repartir vers un pays d'accueil connu et rassurant.**

Pour tenter de vérifier cette hypothèse, j'ai choisi les questions de recherche secondaires suivantes :

1. Ces Chiliens, avant de retourner dans leur pays d'origine, avaient-ils véritablement préparé leur retour en connaissance de cause ? Les gouvernements des pays d'accueil et d'origine les ont-ils préparés au retour ? Quels types de politiques sociales ou d'accords bilatéraux ont été mis en place ?
2. De retour au pays, qu'est-ce qui a motivé le nouvel exil volontaire cette fois-ci ? La configuration familiale a-t-elle eu une incidence sur le choix de retour vers le pays d'accueil initial ? La réalité socio-économique a-t-elle joué un rôle dans cette prise de décision ? Un décalage culturel et politique a-t-il été ressenti ?

De ces questions découle la piste de travail suivante : ces Chiliens ont été empêchés, pendant les années de la dictature chilienne, de rentrer au pays. Or, durant cette absence subie, ils ont construit une image du Chili à distance. N'est-ce-pas ce « Chili imaginaire » qui les aurait empêchés, une fois rentrés au pays, de s'intégrer dans une société différente de celle qu'ils avaient imaginée ?

### III. CONCEPTS THEORIQUES

---

Afin d'approfondir la réponse aux questions de recherche et de tenter de vérifier les hypothèses formulées, il me semble important de définir et de clarifier certains concepts importants en lien avec la problématique : exil, retour, désexil, double absence et transnationalisme.

#### 1. Exil

Bolzman définit l'exil de cette façon : « *L'exil est l'obligation de quitter son pays suite à un contexte de violence politique et de chercher refuge dans le cadre d'un autre État pendant une période d'une durée imprévisible* » (Bolzman, 2010, p. 31) Cette définition met en évidence les liens entre deux dimensions : la première dimension relève du contexte de violence politique qui conduit à chercher refuge dans un autre État, donc du collectif, et d'ailleurs l'auteur ajoute que « *Dans les situations d'exil, le contexte sociétal exerce (donc) une influence importante sur les groupes et les individus concernés* ». (Bolzman, 2010, p. 31) La deuxième « *implique des conséquences directes pour les individus concernés* » (Bolzman, 2010, p. 31). C'est la dimension individuelle.

Cette définition d'exil nous donne des pistes pour mieux comprendre ce processus. Bolzman dit que cette approche de l'exil « *introduit une double perspective dans l'analyse : il est important de comprendre autant les ruptures vécues par les acteurs que les réponses qu'ils élaborent pour tenter d'y faire face* ». (Bolzman, 2010, p. 31). C'est la raison pour laquelle Bolzman s'oppose aux conceptions qui veulent montrer l'exilé comme un individu passif ou comme un individu à problèmes. Les exilés sont incontestablement des personnes qui ont un parcours dramatique mais ils ne sont pas inévitablement une charge pour l'Etat. Bien au contraire : ce sont des personnes qui tentent « *collectivement ou individuellement d'élaborer des réponses face à leur situation spécifique* ». (Bolzman, 1996, p. 91)

#### 2. Retour

Fanny Jedlicki, dans sa thèse de doctorat « *De l'exil au retour. Héritages familiaux et recompositions identitaires d'enfants de retornados chiliens* » dit du retour:

*« Nombreux sont les exilés chiliens, comme la famille de Silvi <7> et Martine <13>, à avoir porté, chaque 31 décembre, des toasts à « l'année prochaine, à Santiago » ; ils ont également vécu longtemps, sinon toujours, pour une minorité, en transit, sans ouvrir les valises, obsédés par le retour. Car la « maladie de l'exil » c'est la nostalgie du pays quitté » (Jedlicki, 2007, p.122).*

Bolzman, lui, dit sur cette même thématique que les exilés ont refusé *« d'accepter l'exil comme une situation définitive »* (...) *« même si les exilés ne contrôlent pas l'échéance du retour, ils sont convaincus que celui-ci est proche »*. Dans ce sens-là, ils font *« du provisoire un véritable mode de vie »* et ils vont vivre à tout moment *« avec les valises prêtes »* (Bolzman, 1996, p. 141).

Dans leur étude sur les Suisses migrants, Bolzman & Musillo mettent en évidence divers facteurs pouvant expliquer le mouvement migratoire de retour :

*« Les migrants situent leur séjour dans une nouvelle société dans une perspective temporelle : il est envisagé soit comme temporaire, soit comme définitif. On peut ainsi affirmer que le projet de retour ou de non-retour est inscrit déjà dans le projet de départ. (...) Un aspect important à prendre en compte est le fait que la plupart des communautés émigrées élabore une idéologie du retour, selon laquelle le départ du pays d'origine n'a de sens que parce qu'on y reviendra ultérieurement. (...) C'est une stratégie qui permet l'adaptation à la société d'accueil tout en gardant des liens avec celle d'origine. On a souvent évoqué à cet égard la notion de « mythe du retour » (Anwar, 1979 ; Vasquez et Araujo, 1987) ou « d'illusion du retour » (Wilpert, 1984) » (Bolzman & Musillo, 1996, p. 126)*

Anne-Marie Gaillard explique dans son texte *« La dimension idéologique dans le retour d'exil »* que *« le retour c'est le deuxième drame de l'exil »*. (Gaillard, 1999, p. 89) Elle explique cela comme le paradoxe du retour. Les personnes qui vont rentrer dans leur pays d'origine vont expérimenter un tiraillement entre la joie de retourner enfin et la déchirure qu'implique de quitter le pays d'accueil. L'auteure ajoute que *« Ce retour était donc une obligation contractée au moment même du départ qui, par son caractère forcé, impliquait le retour comme seule issue possible »*. (Gaillard, 1999, p. 89) De ce fait le retour est vécu comme un droit inaliénable à leur condition d'exilés, punis par leurs croyances politiques,

comme une obligation de retourner faire quelque chose de ce temps passé en exil dans leur pays d'origine, pour donner sens et légitimité à ce temps-là et mettre les apprentissages au service du projet sociétal et comme un devoir de retourner en tant que membre d'un collectif.

### 3. Désexil

Il n'y a pas de désexil s'il n'est pas précédé d'un exil. Le désexil est décrit par Benedetti comme étant un sentiment. C'est le sentiment de ne plus appartenir à aucun pays. En effet, l'exilé est dans un état de perpétuel mouvement, un état hybride qui ne coïncide ni complètement avec la situation du pays d'origine ni totalement avec celui qui l'accueille. C'est cet état qui, selon Benedetti, provoque un sentiment d'isolement qui éloigne l'exilé du groupe et qui le prive de son identité territoriale et par la même de son identité personnelle. Selon Benedetti (1986, p. 39) *La nostalgie est à l'exil ce que la contre-nostalgie est au désexil.*<sup>1</sup> Benedetti décrit la contre-nostalgie qui s'empare de la personne concernée par le désexil comme étant la nostalgie de ce que nous avons et que nous allons perdre. Je comprends cela comme la nostalgie de cet objet du désir que nous avons mais dans lequel nous ne nous reconnaissons plus. L'exemple proposé par Benedetti est parlant : la contre-nostalgie serait semblable à cette étrange nostalgie d'être en exil dans sa propre patrie.

Marie-Claire Calloz-Tshchopp, est une philosophe suisse qui pense la philosophie du mouvement et le désexil et elle va plus loin encore et son point de vue diffère légèrement de celui de Benedetti. En effet, elle envisage l'exil et le désexil comme une situation (et non pas comme un sentiment). Le désexilé est celui qui ne trouve plus sa place dans ce monde. Or, elle se demande si nous ne sommes pas tous, aujourd'hui, des exilés en proie à un désexil perpétuel, un désexil qui serait dû à la mondialisation qui nous déracine et qui nous précarise, nous isole les uns des autres et érige des « vitres » qui nous cloisonnent et nous empêchent de nous connaître et de penser. Elle estime que les migrants, ces citoyens en mouvement, ne sont pas les seuls à être des exilés en proie au désexil. Ainsi, les mères célibataires qui vivent dans la précarité ne peinent-elles pas à trouver leur place dans la société ? Les jeunes qui ne trouvent pas de travail et ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins n'ont-ils pas du mal, eux aussi, à trouver leur place dans la société ?

---

<sup>1</sup> Traduction personnelle

Cette réflexion, bien qu'elle dépasse le cadre de ce travail, qui se cantonne au sort des exilés chiliens qui subissent un double exil, me paraît néanmoins particulièrement intéressante dans la mesure où elle permet d'élargir le champ d'investigation lorsque l'on aborde la question du désexil. D'ailleurs Sayad (propos rapportés par Marie-Claire Tschopp) affirme la chose suivante : « *une fois que l'on part, on ne revient pas* ».

#### **4. Double absence**

Selon Sayad dans son livre « La double absence », « *le discours sur l'intégration est un discours fondé sur la croyance (et le préjugé) (...) Le mot d'intégration tel qu'on l'entend aujourd'hui, a hérité des sens des autres notions concomitantes comme, par exemple, celles d'adaptation, d'assimilation* ». (Sayad, 1999, pp. 307-308), L'exilé politique, au même titre que l'immigré, est donc soumis à ce dictat imposé par l'idéologie de l'Etat qui l'accueille et véhiculé par le discours politique ambiant. Or, cet étranger qui a déjà fait l'objet d'un déracinement pour avoir quitté son pays d'origine et qui doit se plier à ces exigences « *d'intégration* » se voit déposséder à nouveau d'une part de lui-même. Il est invité à mettre en sourdine ce qui fait son identité culturelle, linguistique, politique pour mieux être accepté dans cette société d'accueil. C'est cet exercice qui, selon ma compréhension, crée la double absence : l'immigré ou l'exilé est de par son statut et son parcours absent physiquement de son pays d'origine mais cet impératif de l'intégration l'oblige à s'éloigner encore plus de ce pays-là en rompant davantage les liens (affectifs, culturels, politiques, etc.) qui le rattachait à ce premier pays. Comme dit Liliane Moran, exilée chilienne, arrivée en Suisse en 1974 dans le documentaire « La barque n'est pas pleine » :

*« Arrivée en Suisse notre être, notre essence politique, bah, on pouvait l'oublier parce que personne ne nous a posé de questions ; qu'est-ce qui était arrivé, comment est-ce que vous êtes arrivés, qu'est-ce qui vous est arrivé, est-ce que vous avez vécu des traumatismes, est-ce que c'est une famille qui arrive avec un gros traumatisme et peut-être il va falloir un petit peu l'aider d'une autre manière que de l'envoyer travailler la première semaine au 15 jours après ».*

#### **5. Transnationalisme**

Dans l'article « Transnationalisme des immigrants et présence du passé », Roger Waldinger porte un regard critique sur la façon dont les historiens et les sciences sociales communément

admises traitent du concept de transnationalisme. Selon l'auteur, la mondialisation a accéléré le mouvement de personnes, en produisant un flux migratoire international « *transportant « l'autre » étranger, celui du tiers-monde, vers le premier monde tandis que le développement mondial du commerce et des communications amplifie et accélère les circulations dans le sens opposé* » (Waldinger, 2009, p.1) Ces mouvements qui produisent des « *flux* » et des « *reflux* » créent des liens complexes entre le pays d'origine et les sociétés d'accueil. Autrement dit ces migrants ne sont plus dans une relation binaire avec leur pays d'origine, c'est-à-dire qu'émigrer n'implique plus inévitablement de s'installer définitivement dans le pays d'accueil pour rompre ou disparaître du pays d'origine. La mondialisation, les voyages longues distances et les moyens de communication aidant, le migrant, et par voie de conséquence l'exilé, peut maintenir des liens multiples avec son pays d'origine, ce qui « *élargit la sphère du « pays d'origine » pour englober « ici » et « là-bas »* ». Se préoccuper de la politique du pays d'origine en est un exemple.

Par conséquent, parler de « transnationalisme » permet d'identifier des liens complexes, qui se chevauchent parfois entre ces pays (pays d'origine et pays d'accueil) et qui sont tissés par ceux que Roger Waldinger nomme les « transmigrants ».

L'exilé est arraché de son pays par la force, il est donc déraciné et il se voit obligé de se défaire d'une part de son identité pour mieux s'intégrer. Il peut donc se sentir dichotomisé et souffrir de ce que l'on appelle la double absence : il est absent de son pays d'origine mais absent dans son pays d'accueil aussi. Cependant, selon moi, le fait que les exilés chiliens, contrairement à d'autres exilés, ont continué leur lutte en exil grâce à leur fort sentiment d'appartenance à la cause chilienne leur a évité de subir ce sentiment de double absence. D'ailleurs, ce vif intérêt pour le pays d'origine illustre parfaitement la notion de transnationalisme. Ensuite, une fois retourné au pays, le phénomène du désexil peut se produire provoquant une perte de repères et donc une contre nostalgie.

Toutes ces notions m'ont aidé à comprendre le chemin parcouru par l'exilé et les phénomènes auxquels il a pu être confronté. Ces notions m'ont donné des pistes de réflexion pour mieux définir ce que j'appelle le double exil.

#### **IV. CONTEXTE POLITIQUE : Le Chili, de 1964 au retour de la démocratie**

---

Je tente de retracer ce contexte politique autour de trois moments-clé qui me paraissent très importants dans l'histoire du Chili. La finalité de cet exercice est de démontrer comment, deux des nombreuses réformes proposées par le gouvernement d'Allende (je me concentre sur deux d'entre elles pour illustrer sa vision), à savoir la réforme de l'éducation et la nationalisation du cuivre, ont affecté tous ceux qui directement ou indirectement avaient participé au projet sociétal conçu par l'Unité Populaire. C'est la raison pour laquelle les trois moments forts que je mentionne sont, l'Unité populaire et l'arrivée d'Allende au pouvoir (1970-1973), la dictature (1973-1990) et le retour à la démocratie (à partir de 1990), sous l'angle de ces deux réformes qui ont été vécues et expérimentées par les exilés et qui peuvent influencer leur regard sur la société chilienne lors du retour, notamment dans la dernière période mentionnée de retour à la démocratie.

##### **1. Le gouvernement d'Eduardo Frei Montalva, président chilien démocrate-chrétien (1964-1970)**

A cette époque-là, la politique extérieure des Etats-Unis s'intéressait au Chili parce qu'un projet révolutionnaire à caractère marxiste prenait une ampleur significative dans la vie politique du pays. Le Chili avait pour les Etats-Unis une valeur symbolique dans un contexte de concurrence idéologique. De ce fait plusieurs opérations sous couverture ont été mise en place afin d'empêcher l'accès de la gauche au pouvoir, en 1964 et en 1970.

Dans la revue « Nuevo mundo, mundos nuevos » un article de l'historien chilien Sebastián Hurtado Torres « Chile y estados unidos, 1964-1970, una nueva mirada » (2016, 10 octobre) explique comment des hauts responsables politiques chiliens ont facilité l'intervention des diplomates des Etats-Unis sur la scène politique chilienne. Le désir de préserver cette relation entre ces deux pays n'était pas unilatéral, contrairement à ce que l'on pourrait penser, car il émanait aussi du parti démocrate-chrétien. L'exemple qui en est l'illustration est le rôle joué par l'ambassade des Etats-Unis durant la campagne électorale de 1964. Certains fonctionnaires de l'ambassade des Etats-Unis au Chili se sont employés, avec la complicité des forces démocrates chrétiennes chiliennes, à contrecarrer les aspirations de la gauche qui tentait de s'unir et ont défendu le candidat présidentiel Eduardo Frei Montalva.

Frei Montalva avait demandé à l'ambassade des Etats-Unis l'intervention directe dans les affaires intérieures du Chili et le gouvernement des Etats-Unis a soutenu la campagne présidentielle de Frei Montalva en finançant des projets d'action clandestine, outre les sommes injectées par la CIA sous forme de fonds privés. Tout cela a permis à Frei Montalva de gagner les élections présidentielles de 1964. Le parti socialiste de Salvador Allende arrive en deuxième position alors que le parti radical de Julio Duran Neumann est en troisième position.

Le gouvernement de Frei Montalva a été un gouvernement marqué par la mise en place d'un programme de réformes sous le nom « Revolución en Libertad » la Révolution dans la liberté. La réforme agraire, le processus de nationalisation du cuivre, l'éducation et la construction de logements faisaient partis des réformes. Celles-ci ont d'ailleurs été poursuivies par son successeur Salvador Allende. Le gouvernement de Frei Montalva a également plongé le pays dans une inflation que n'a pu être contenue ; même s'il a réussi à maîtriser l'inflation les deux premières années de son mandat, il n'a pas pu l'arrêter. La fréquence des grèves a donc augmentée « *de 772 en 1965 à 2177 en 1967* ». (Labrousse, 1972, p. 147)

Or toutes les mesures que le gouvernement de Frei a essayé de mettre en place n'ont pas pu être achevées du fait des pressions exercées par les Etats-Unis. Frei a perdu le soutien de la droite avec la réforme agraire. Il a donc essayé de changer de camp en séduisant les classes moins favorisées sans résultat. A cause de cet échec il n'a pas pu se représenter aux élections présidentielles de 1970 et a dû céder sa place à Radomiro Tomic, candidat démocrate-chrétien.

## **2. l'Unité Populaire**

La constitution de l'Unité Populaire (UP) a été le résultat d'une coalition des partis de centre gauche et de gauche pour remporter les élections présidentielles de 1970, avec Salvador Allende comme candidat. Cette coalition comprenait le parti communiste, le parti radical, le parti socialiste, le parti de gauche radical, le mouvement d'action populaire unitaire (MAPU) et le mouvement d'action populaire indépendant (API). Plus tard, la gauche chrétienne et le MAPU ouvrier et paysan ont rejoint le mouvement. L'Unité populaire a été créé en octobre 1969.

Alain Labrousse, dans son livre « L'expérience Chilienne, réformisme ou révolution », fait une analyse des facteurs socio-politiques qui auraient contribué à la cohésion politique malgré leurs différences :

*« L'unité Populaire serait une alliance stratégique regroupant : 1. le prolétariat, représenté essentiellement par le parti communiste et le parti socialiste et dans une moindre mesure le MAPU, surtout en ce qui concerne le prolétariat agricole ; 2. La moyenne et petite bourgeoisie urbaine, industrielle et commerciale, représentée par le parti radical, le parti social-démocrate et l'API. Cette fraction de la bourgeoisie, utilisant une technologie rudimentaire dont la production ne connaît que de faibles rendements, sous la domination des monopoles cherchant à provoquer sa disparition en ne lui concédant pas de crédits, en l'accablant d'impôts, en limitant son marché, etc., est donc susceptible de s'allier au prolétariat contre son ennemie principale. Et réciproquement, les partis prolétaires, pour la gagner à leur cause, lui garantissent une aide substantielle de la part du futur gouvernement » (Labrousse, 1972, pp. 185-186).*

Cette idée d'appartenance et de cohésion, a régné tout au long de ce processus. Le Chili était déjà un pays très politisé mais aussi très divisé. L'unité populaire a permis à tous les exclus de faire partie d'un projet sociétal dans lequel ils se sont sentis parties prenantes. Ce sentiment d'appartenance est fondamental car il a joué un rôle important dans la naissance d'un sentiment fort d'identification à ce projet commun.

La société chilienne a vécu alors une transformation parce que ses dirigeants ont mis au premier plan les vraies difficultés de la population qui s'est approprié ce projet collectif et y a trouvé sa place. De ce fait, une nouvelle notion de culture était en train de se mettre en place.

Goodenough, anthropologue américain dit à ce propos :

*« La culture d'une société est constituée de tout ce que l'on a à connaître ou à croire pour se comporter de façon acceptable aux yeux des individus qui en font partie. La culture n'est pas un phénomène naturel ; elle n'est pas faite de choses, de comportements ou d'émotions. C'est bien plutôt une façon d'organiser ces éléments. C'est la forme des choses que les gens ont dans la tête, leurs modèles de perception, de mise en relation et d'interprétation de ces éléments mentaux ». (Goodenough, 1992, p.111)*

Cette définition reflète, selon moi, la réalité chilienne de l'époque car tous les citoyens chiliens étaient concernés par les mêmes problématiques et opprimés par les mêmes dominateurs. Les Chiliens avaient les mêmes modèles de perception, les mêmes modes d'interprétation. La population chilienne était prête à agir. Ce moment politique a permis de déconstruire la notion de culture politique que le pays avait connue par le passé et la participation sociale a été une arme de travail.

En outre, l'histoire du Chili s'inscrivait dans un mouvement d'agitation mondial. Je pense notamment à la France avec mai 1968, mais aussi à l'Allemagne, l'Italie et l'Europe de l'est, avec une Europe qui tendait vers le socialisme. Je pense aussi aux manifestations d'étudiants contre la guerre du Vietnam aux Etats-Unis, à celles dénonçant la ségrégation raciale et le racisme des populations afro-américains ou encore aux soulèvements contre la guerre d'Algérie, tous ces événements ayant, par ailleurs, pour toile de fond la guerre froide.

### **3. L'arrivée d'Allende au pouvoir et les réformes comme outil de changement**

Richard Nixon, le président des Etats-Unis de l'époque et Kissinger, Secrétaire d'Etat ont tout mis en place pour éviter que Salvador Allende, qui incarnait le projet de la gauche, n'arrive au pouvoir. Pourtant, le 3 novembre de 1970 Allende a été élu président de la république du Chili. Le Chili devient de ce fait le premier pays d'Amérique latine à avoir eu un gouvernement socialiste démocratiquement élu. Ce qui me paraît ici fondamental est que Salvador Allende a réussi à conduire un peuple qui était prêt à changer. Il était porteur d'un projet sociétal et politique qui allait bien au-delà de tout ce qu'avait connu le Chili.

Le cas chilien a traversé les frontières et des observateurs du monde entier se sont penchés sur ce projet. D'ailleurs, le fait que le cas chilien ait suscité l'intérêt de la communauté internationale peut expliquer la raison pour laquelle, par la suite, les démocraties européennes ont accueilli avec autant d'ouverture les réfugiés chiliens qui ont fui la dictature de Pinochet. Ce projet sociétal avait mis en pratique une transformation radical de l'Etat tel qu'il avait été conçu jusqu'alors en Amérique latine : un Etat qui faisait participer ses citoyens en les incitant à assumer leurs responsabilités individuelles vis-à-vis du collectif. La notion d'individu passe au deuxième plan car le travail n'était plus le fruit d'une obéissance sans réflexion imposée par le patronat. Quand le collectif réfléchi dans la même direction il a le

pouvoir de changer les choses. Le peuple s'organise et s'unit autour d'un projet commun qui sert sa vision. Le rôle de l'Etat, quant à lui, consiste à garantir le bon fonctionnement du projet de société. Une participation sociale à grande échelle était en place et c'était désormais le peuple qui décidait de son propre destin.

#### **a. La réforme de l'éducation**

Pendant la présidence de Salvador Allende, le Ministère de l'Éducation a présenté un rapport sur un projet intitulé « École nationale unifiée » (ENU). Ce document a ouvert un débat sur la transformation radicale de l'éducation au Chili. Le système éducatif avait déjà été vivement critiqué par le gouvernement de l'Unité populaire dans les années 1970, ce qui avait conduit à la mise en place d'un projet dont le but était, par le biais d'une réforme de l'éducation, de créer dans la société un changement profond pour éviter la reproduction d'une société de classes : il s'agissait de bâtir une société socialiste humaniste privilégiant l'éducation permanente (éducation des masses, par les masses et pour les masses) par opposition à l'éducation formelle et élitiste, conçue jusqu'alors pour les minorités dominantes.

L'ENU était censée être un outil qui viendrait à bout de deux contradictions : 1. Contradiction entre le développement des relations économiques, sociales et politiques et la défaillance d'un système éducatif individualiste fondé sur une société de classes qui continuait à promouvoir une idéologie capitaliste. 2. Contradiction entre les luttes menées par le peuple pour conquérir de plus grandes avancées sur le plan social et un système éducatif discriminatoire. Le but du projet était donc de bâtir une société démocratique, où le pouvoir serait exercé par le peuple, en rompant avec un système éducatif destiné à reproduire la société de classes.

Ce projet ne s'est jamais concrétisé car, au moment où il aurait dû être mis en œuvre, Pinochet a pris le pouvoir à l'issue d'un coup d'État et a instauré l'une des dictatures les plus violentes d'Amérique latine.

#### **b. La nationalisation du cuivre**

Le 11 juillet 1971 le décret sur la réforme constitutionnelle visant à nationaliser le cuivre a été approuvée par le parlement à l'unanimité. Cette réforme constitutionnelle a permis de nationaliser les grandes entreprises du cuivre, le but étant de permettre à l'Etat de récupérer ces richesses nationales et au Chiliens d'être autosuffisants et définitivement indépendants. Cette réforme avait été une source d'inspiration partagée au-delà de la gauche.

Allende disait lors d'une interview avec des mineurs canadiens dans le documentaire « Richesse des autres » :

*« Pour conquérir notre totale indépendance politique, nous devons d'abord réaliser notre indépendance économique et pour ce faire, nous devons combattre les puissants intérêts que portent les grandes entreprises impérialistes américaines sur le cuivre »,* Allende continue, *« Durant plusieurs années, nous avons créé cette conscience, ensuite c'était indispensable de conquérir le gouvernement par la voie électorale. Une fois le gouvernement conquis par le suffrage nous avons conquis le pouvoir. Comment ? Justement en brisant les centres de pouvoir du capital étranger, des monopoles, des banques et des grands propriétaires terriens ».*

Ces deux réformes (éducation et nationalisation du cuivre) constituent des réformes sociales importantes mais sont surtout porteuses d'une forte dynamique de mobilisation populaire qui va au-delà des couleurs politiques. Cependant, malgré cette union nationale, le mouvement populaire va se voir confronté à la résistance et au boycott de la bourgeoisie, du secteur privé et de la droite. Le sabotage de ces réformes va être appuyé et financé par les Etats-Unis.

#### **4. Le coup d'État**

Le 11 septembre 1973 l'avènement du coup d'État a mis fin à l'expérience de l'Unité Populaire. Le coup d'État est orchestré par le dictateur Augusto Pinochet, commandant en chef de l'armée et de la junte militaire grâce au concours de l'amiral José Toribio Merino, commandant en chef de la marine, de Gustavo Leigh, commandant en chef de l'aviation et de César Mendoza, chef de la police. Le coup d'État a été orchestré avec le soutien des Etats-Unis (Nikson-Kissinger), la droite chilienne, la démocratie chrétienne et le patronat.

Le gouvernement du président Salvador Allende a été brutalement renversé. Le soir du 11 septembre l'armée dominait entièrement le pays. La résistance a été minime et la répression implacable. Il y a eu plusieurs milliers des morts, de disparus et d'exécutés lors des premiers mois de la dictature. Pour échapper à la mort les militants et les responsables de l'Unité Populaire se sont réfugiés dans les ambassades. Beaucoup d'entre eux ont pu partir en exil et y sont restés durant de très longues années. Certains d'entre eux sont partis en Argentine, au Venezuela, au Mexique, au Costa Rica et à Cuba. D'autres au Canada, en Australie, aux USA

et une troisième partie s'est exilée en Europe : en Espagne, en France, en Suède, en Italie, en Grande Bretagne, en Suisse, en RFA et RDA et en Belgique. (Bolzman, 1993, P. 21)

Dans un premier temps le mouvement de la gauche à travers le « movimiento de izquierda revolucionario » MIR (mouvement de gauche révolutionnaire) a décidé de continuer la lutte au Chili. Ils ont essayé d'organiser la résistance mais ils ont été chassés et massacrés par les forces répressives de la dictature. De plus, pour ceux qui sont restés, une grande répression exercée par les militaires s'est mise en place afin de contrôler le pays et d'éliminer toute opposition.

## **5. La dictature**

### **a. L'éducation**

La privatisation de l'éducation au Chili a commencé en raison des idées nouvelles d'un groupe de professeurs et d'étudiants qui devaient modifier profondément l'économie mondiale : les *Chicago Boys*, des universitaires chiliens qui avaient étudié à l'Université de Chicago, sous l'influence des idées des économistes Milton Friedman, lauréat du Prix Nobel d'économie en 1976, et Arnold Harberger, et des idées en vogue dans cette université. Ils ont été, sur le plan intellectuel, à l'origine des politiques libérales et du processus de privatisation des entreprises publiques. En effet, ils soutenaient que les marchés ouverts à la concurrence et libérés des interventions étatiques contribueraient à un fonctionnement plus efficace de l'économie.

Ces idées ont d'abord été adoptées au Chili, en 1980 à titre expérimental puis, compte tenu de leur succès, elles ont été appliquées aux États-Unis, sous la présidence de Reagan et au Royaume-Uni, pendant le mandat de Thatcher pour être, par la suite, exportées dans le reste du monde.

Dans le domaine de l'éducation, l'application de cette politique a consisté à déléguer aux municipalités l'autorité sur les écoles et à privatiser l'enseignement technique et professionnel, les ressources destinées à la formation des adultes ont baissé, l'Université du Chili a été déstructurée et on a autorisé la multiplication d'universités privées dans l'enseignement supérieur. Les dépenses que l'État consacrait à l'éducation ont dû être prises en charge par les municipalités et les maires ont dû faire face à des restrictions budgétaires.

En résumé, le système éducatif s'est adapté au modèle néolibéral, en faisant passer l'État au second plan et en favorisant une décentralisation administrative.

L'influence du modèle de Chicago dans le secteur privé de l'éducation a nui à la qualité de l'enseignement, a favorisé le développement d'une éducation qui avait pour vocation la rentabilité et les étudiants et leurs familles ont dû s'endetter. Les étudiants ayant de faibles revenus, eux, ont été écartés de l'enseignement supérieur. En 1983, seule la moitié des étudiants a pu faire des études. Il est également important de noter que les recteurs de toutes les universités publiques avaient été désignés par le gouvernement de la dictature et qu'ils étaient tous militaires. Cela a entraîné de graves conflits dans l'enseignement supérieur pendant les 17 années de dictature.

#### **b. La dénationalisation du cuivre**

C'est la junte militaire qui a approuvé une loi permettant ainsi la privatisation des gisements miniers du cuivre. La junte n'a pas tenu compte du décret sur la réforme constitutionnelle qui avait permis la nationalisation du cuivre et elle a modifié ce décret en adoptant une loi anticonstitutionnelle, la loi 18097, intitulée «loi organique constitutionnelle sur les concessions minières ». Alors que l'article 1, alinéa b de la loi 17450 stipule que « *l'État a le contrôle totale, exclusif, inaliénable et imprescriptible de toutes les mines* », cette nouvelle loi confère aux concessions minières le statut de propriété privée. De cette façon, les gisements en eau, en or et en cuivre relèvent désormais du secteur privé. Les acquéreurs de ces concessions se voient offrir des facilités et ne paient pas les droits d'exploitation des gisements. Cette loi a donc incité les multinationales à investir dans ce secteur, d'autant plus que la législation fiscale a décidé d'octroyer aux multinationales des avantages fiscaux en leur permettant de payer beaucoup moins d'impôts que les entreprises nationales.

### **6. L'arrivée de la démocratie (à partir de 1990) : de l'illusion à la désillusion**

Les premières manifestations après le coup d'État de 1973 ont eu lieu en 1983 et n'ont plus cessé jusqu'à l'obtention de la démocratie, entraînant une deuxième grande vague de violence et de répression. Mais cette fois, et après dix ans de violations, d'abus et de silence, le peuple a commencé à s'organiser. Il est sorti dans la rue pour revendiquer une réforme en profondeur et exiger la démission de Pinochet et de ses sbires. Les gens étaient à bout et la domination par la terreur arrivait à son terme. On entendait dans les rues retentir le slogan suivant :

« *Quand les gens ont faim, ils n'ont plus peur* ». Pendant cette période, un mouvement populaire non violent s'est organisé au sein des organisations de travailleurs, des universités et de l'église, créant un mouvement de résistance et obligeant le pouvoir, grâce au soutien de l'opinion publique mondiale et aux efforts de ce mouvement populaire de résistance, à organiser un plébiscite pour déterminer si les Chiliens voulaient que des élections présidentielles aient lieu. En 1988, le peuple a obtenu le droit de voter et en 1990 il a, pour la première fois depuis 1970, démocratiquement élu un président.

Il convient ici de mentionner le rôle important de la concertation des partis pour la démocratie (1989-2013). Il s'agit du rassemblement des partis de gauche et centre gauche qui s'étaient alliés à l'occasion du referendum de 1988. Le but de cette alliance était d'éviter que Pinochet continue d'exercer le pouvoir. C'est la concertation et le peuple chilien qui ont voté « *non* » au maintien de Pinochet au pouvoir et qui ont mis un terme à la dictature militaire permettant ainsi le retour de la démocratie.

Pendant le long et difficile processus de reconstruction démocratique qui a suivi le départ de Pinochet, le peuple a fait confiance aux acteurs politiques de l'époque et les a laissé mettre en œuvre toutes les revendications pour lesquelles il avait lutté pendant la dictature. Malheureusement, aucun des quatre gouvernements de gauche qui ont succédé à la dictature n'a jugé ni Pinochet, qui est mort dans son lit, croyant que les atrocités qu'il avait commises étaient justifiables, ni les responsables directs des tortures et des assassinats perpétrés pendant cette période obscure de l'histoire du Chili.

Il convient ici de noter que tous les gouvernements démocratiques qui ont succédé à la dictature ont maintenu les orientations économiques empruntées par Pinochet. Il s'agit de la coalition de partis politiques de gauche, centre et centre-gauche, (composée du Parti socialiste (PS), du Parti démocrate-chrétien (DC), du Parti pour la Démocratie (PPD) et du Parti radical social-démocrate (PRSD) sous les gouvernements de Aylwin, Frei, Lagos et Bachelet, puis sous le gouvernement de droite dirigé par Sebastián Piñera et à nouveau sous celui de Bachelet, réélue. Ils ont tous conservé voire renforcé les acquis de l'économie de marché capitaliste établie par la dictature, approuvée par les États-Unis d'Amérique et conçue, sur le plan intellectuel, par les fondateurs du néolibéralisme actuel, sans reprendre les idéaux pour lesquels ils s'étaient engagés. En d'autres termes, les gouvernements démocratiques

successifs, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont continué sur la même lancée que le gouvernement de la dictature : celle de la privatisation.

### **a. L'éducation**

Lors de la lutte pour le retour à la démocratie, la jeunesse militante chilienne avait travaillé coude-à-coude avec les partis de la concertation. Elle a fait un énorme travail de terrain. Elle a été le moteur du changement. C'est elle qui est descendue dans la rue, c'est elle qui a protesté, c'est elle qui a continué à lutter malgré la violente répression de la dictature. La jeunesse a continué à se battre tout au long de cette période jusqu'à l'arrivée de la démocratie. Elle s'attendait donc à l'avènement des changements pour lesquelles elle s'était battue, en particulier ceux concernant l'éducation. Un mécontentement général s'est installé dans les rangs des étudiants mais également parmi ceux des élèves du secondaire qui ont manifesté: c'est ce qu'on a appelé « la révolution des pingouins » (en raison de la couleur de leurs uniformes). Leurs revendications étaient les mêmes que celles des étudiants de l'enseignement supérieur, qui se sont joints à leurs cadets pour continuer la lutte. Des manifestations générales ont débuté dans tout le pays en 2011, pour que l'État accorde une éducation gratuite et de qualité à tous et qu'il interdise l'éducation privée à but lucratif.

Actuellement, le système éducatif est financé à 25 % par l'État et à 75 % par les étudiants. Seule l'éducation primaire est gratuite. Dès le niveau secondaire, les établissements peuvent exiger des frais de scolarité. Les universités – publiques ou privées – sont toutes payantes et 70 % des étudiants doivent contracter des prêts. Or se sont précisément ces politiques-là qui ont eu une influence sur le devenir des exilés qui avaient décidé de rentrer au pays et par la suite sur la décision de certains d'entre eux de s'exiler à nouveau.

### **b. La dénationalisation du cuivre**

Le programme de la concertation, mentionnée ci-dessus, prévoyait entre autre la renationalisation du cuivre, considéré comme un patrimoine national. L'objectif était de favoriser le développement économique du pays au détriment des intérêts étrangers. Or la concertation est loin d'avoir appliqué son programme qui est resté lettre morte : non seulement la concertation a continué à mettre en œuvre la loi anticonstitutionnelle, mais elle a aussi octroyé encore plus d'incitations en diminuant l'assiette fiscale des multinationales. Elle a facilité les opérations d'acquisition et de fusion d'entreprises privées et, élément crucial, la

concertation a mis en vente les gisements miniers non encore exploités de CODELCO (Corporation national du cuivre chilien ) alors même que ces gisements étaient considérés comme des réserves à disposition de l'État pour l'avenir. Pire encore, la concertation a signé des accords l'engageant à appliquer les prix du marché en cas de renationalisation des gisements miniers. C'est le président Lagos (2000-2006) qui a promulgué à mi-mandat une loi dans ce sens.

Quant à l'ex-sénateur de la République, Jorge Lavandero, qui avait été président de la Commission des finances et des mines de l'État, dans une interview sur internet en 2012 lors d'une émission intitulé « Verdad Ahora », a fait savoir qu'il était en désaccord avec les politiques du gouvernement sur la privatisation du cuivre. En effet, Lavandero estime que le Chili est potentiellement l'un des dix pays les plus riches du monde en ressources naturelles mais qu'il est aussi l'un des sept pays où les revenus et la charge fiscale sont les plus mal répartis. Il estime que les multinationales du cuivre font un bénéfice de 30 milliards de dollars par an. Selon lui, une somme de 18 700 000 000 dollars permettrait d'offrir gratuitement à 7,5 millions de familles chiliennes un logement d'une valeur de 1000 *unidades de fomento* (UF) (unité de compte ajustable en fonction de l'inflation, utilisée au Chili), soit environ 22 639 490 pesos (39 845,50 CHF). Il ajoute que les bénéfices réalisés sur le cuivre permettraient d'offrir à chaque retraité une pension minimale de 400 000 pesos (704,00 CHF) par mois et à chaque élève ou étudiant la gratuité de l'éducation, de l'école primaire à l'université, ainsi qu'un système de santé gratuit et de qualité à l'ensemble de la population.

## V. PRINCIPALES STRUCTURES D'AIDE AU RETOUR

Il est intéressant à ce stade, de fournir quelques données chiffrées qui nous permettent de délimiter l'ampleur du phénomène de l'exil politique des Chiliens et de celui du retour. Dans son article intitulé « La réponse institutionnelle chilienne au défi posé par le retour des exilés » de 1998, Anne-Marie Gaillard affirme que le chiffre officiel retenu par les autorités chiliennes concernant le nombre d'exilés chiliens est de 200.000. Selon les estimations internationales le chiffre se situe dans une fourchette allant de 150.000 à 260.000 exilés. Le volume du retour s'accroît surtout à partir de 1983 et jusqu'en 1989 environ 500 familles rentrent annuellement au Chili (Gaillard, 1998, p. 121).

## **1. En Suisse**

En 1993, dans « Les métamorphoses de la barque », Bolzman écrit que les exilés avaient uniquement le droit au remboursement de leurs cotisations à l'AVS, à l'AI exclusivement dans un délai d'un an après le retour, ainsi qu'à la Prévoyance professionnelle (2<sup>ème</sup> pilier). La part des cotisations patronales ne leur était pas versée du tout. (Bolzman, 1993, p. 87)

Le 1<sup>er</sup> mars 1998 la Convention de sécurité sociale entre la Confédération suisse et la République du Chili entre en vigueur. Dans l'État du 1<sup>er</sup> janvier 2013, celle-ci stipule :

*« La convention détermine dans quel État une personne est assujettie à l'assurance obligatoire et doit verser des cotisations aux assurances sociales. La convention règle les conditions relatives à l'octroi des rentes de vieillesse, de survivants et d'invalidité, à l'ouverture du droit aux mesures de réadaptation de l'assurance-invalidité suisse, ainsi qu'à l'exportation de ces prestations à l'étranger ». Par ailleurs, « Sur la base de la convention, les rentes suisses sont versées aux ressortissants chiliens aux mêmes conditions qu'aux ressortissants suisses. Elles sont exportées dans le monde entier ».*

## **2. En France**

Le 1<sup>er</sup> septembre 2001 marque l'entrée en vigueur de la Convention de sécurité sociale du 25 juin 1999 qui scelle l'Accord de sécurité sociale entre la République française et la République du Chili. L'article 5 de la Convention, intitulé « exportation des pensions » stipule à l'alinéa 1 ce qui suit : *« A moins que la présente Convention n'en dispose autrement, les pensions ou rentes qui sont payées en application de la législation d'une Partie contractante ne peuvent subir ni réduction, ni modification, ni suspension, ni retenue du fait que le bénéficiaire séjourne ou réside sur le territoire de l'autre Partie ».*

## **3. Au Chili**

Anne-Marie Gaillard, dans l'article cité ci-dessus, offre un descriptif à la fois concis, concret et très précis de la panoplie de structures qui ont été mises en place au Chili dans le cadre du retour des exilés chiliens.

Les programmes d'aide se diversifient comme suit :

- Bourses pour les jeunes pour la poursuite des études
- Bourses de travail pour les adultes
- Soutien financier pendant les périodes de stage et de réadaptation en entreprise
- Encouragement économique à la création de micro-entreprise
- Aide au logement
- Renforcement de l'action psychologique
- Création d'un comité « pro-retorno » : mobilisation de groupements professionnels et syndicaux travaillent en réseau pour diffuser l'information vers la diaspora, la sensibiliser, l'aider à faire des choix en connaissance de cause.
- Diffusion des « Boletines Chile retorno » (bulletins d'information) publiés entre février 1984 et octobre 1987 développés par FASIC (Fondation des aides sociales des Eglises chrétiennes) et par le PAS (Programme d'action solidaire) en vue de fournir une information utile pour les candidats au retour.
- ONR : Bureau national du retour créé en 1990. Il a essentiellement pour objectif de faciliter la réinsertion sociale des exilés politiques
- Mesures législatives : une série de loi a été adoptée dont
  - Loi autorisant l'exercice professionnel des personnes ayant quitté le Chili avant le 11 mars 1990 et ayant obtenu des diplômes à l'étranger.
  - Loi sur la franchise douanière.
  - Loi relative à l'accès des exilés au système de prévoyance vieillesse dont avaient été exclus les Chiliens absents du pays par le biais d'une refonte totale du système.

Ce descriptif de l'aide au retour, bien que non exhaustif, me paraît refléter assez fidèlement l'essentiel des outils auxquels les candidats au retour pouvaient recourir s'ils le souhaitaient. Cette aide au retour fait également l'objet de la réflexion que je me propose de faire dans le cadre de l'analyse des entretiens ci-après. Mais il me semble bon, d'ores et déjà, de signaler le constat fait par Anne-Marie Gaillard dans son article, car il fait partie des facteurs qui ont incités les Chiliens à faire le choix d'un deuxième exil (facteurs que nous analyserons plus en avant) : d'une part, les Chiliens s'attendaient à retrouver facilement un travail or « *le Chili ne souffrait pas d'une carence de personnel formé et ne pouvait pas offrir à tous ceux qui rentraient des postes correspondant à leur aptitude* » (Gaillard, 1998, p. 133) ; d'autre part « *l'Etat chilien avait une marge de manœuvre très réduite (...) d'une part pour ne pas*

*créer de privilèges, mais surtout parce que l'extrême droite y était farouchement opposée»* (Gaillard, 1998, p. 130). L'Etat ne parvient donc pas à financer d'une façon adéquate cette action sociale.

## **VI. ENTRETIENS : portraits des interviewés**

---

J'ai interviewé huit personnes : six d'entre elles ont été directement concernées par ma question de recherche (tous des hommes faute d'avoir trouvé une femme qui veuille bien se prêter au jeu) et les deux autres sont des personnes qui ont joué un rôle dans le processus d'aide au retour de par leurs engagements militants et professionnels. Il convient de mentionner ici que ces deux personnes sont de Genève car je n'ai pas pu trouver d'experts d'aide au retour à Paris. En revanche, il m'a été plus facile d'en trouver à Genève puisque, grâce à mes études, j'avais commencé à créer un réseau et je connaissais les institutions qui ont fourni l'aide au retour. Pour pouvoir comparer l'aide au retour en France et en Suisse j'ai tout de même tenu à interviewer trois exilés chiliens à Paris et trois autres à Genève. Pour les trouver, je suis passé par des associations d'exilés chiliens, j'ai aussi eu recours à mon réseau d'amis. Trouver des personnes à Paris a été plus facile que d'en trouver à Genève parce que je connaissais un groupe d'exilés chiliens que j'ai pu contacter facilement et j'ai donc fait marcher le bouche-à-oreille. J'ai ensuite organisé les entretiens à Paris de façon à y passer une semaine. A Genève par contre, les démarches ont été plus compliquées parce que j'ai eu plus de difficulté à trouver des gens concernés par le double exil.

J'ai fait des entretiens semi-directifs que j'ai conduits soit en appartement soit dans les locaux de la Haute Ecole de Travail Social de Genève. Nous étions systématiquement en tête-à-tête pour créer un climat de confiance. Je leur ai donné le choix de la langue (français ou espagnol) et de l'anonymat. Deux d'entre eux ont préféré garder l'anonymat c'est la raison pour laquelle j'ai décidé de donner des pseudonymes à tout le monde à l'exception des deux actrices du processus et deux d'entre eux ont préféré s'exprimer en français. En début d'entretiens j'ai également tenu à réexpliquer à chacun d'entre eux le but de mon travail, chose que j'avais déjà fait lors du premier contact téléphonique. Les entretiens ont été enregistrés en 2015/2016. Je tiens à ajouter que j'ai conduit ces entretiens d'une seule traite et que leur durée est en moyenne de deux heures. J'ai préféré ne pas prendre de notes pendant les interviews pour que la communication soit fluide. J'ai ensuite réécouté les enregistrements

à plusieurs reprises pour écrire les comptes rendus qui sont axés autour du 1<sup>er</sup> exil, du retour au pays, des motifs du second exil et de l'aide au retour le cas échéant. Quant à l'analyse des entretiens elle se base sur les dénominateurs communs qui ressortent des comptes rendus et que j'ai travaillés et développés en quatre points : l'aide au retour, les causes du désenchantement, la perception de l'exilé au Chili, et une comparaison entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> exil.

## **1. A Paris**

### **Entretien n°1 du 06 avril 2015: Lautaro (durée 2 :19 :19) – 63 ans**

#### **1<sup>er</sup> exil : 1976**

Il a 23 ans. Il passe par l'Espagne, la Belgique et en 1980 il débarque à Paris. Il n'a pas d'aide, il ne prépare pas vraiment son départ et il est seul. Il choisit la Belgique parce que sa sœur y était mais il ne l'y trouve pas. Il apprend qu'elle est à Paris mais elle s'apprête alors à rentrer au Chili. Il ne passe pas par les voies officielles ou les structures d'aide. Il ne connaît pas le français et ne l'apprend pas vraiment parce qu'il vit dans un milieu latino-américain. Il ne s'intègre pas vraiment à la société française, il ne cherche pas à le faire, il ne suit pas de formation. C'est un musicien, il choisit de chanter dans le métro pendant des années. Il assume sa marginalité et il préfère se dédier à la musique plutôt que de s'engager en politique. Ce choix d'indépendance, celui par exemple de ne pas chanter dans le cadre d'un parti, l'a marginalisé davantage. Il a un cauchemar récurrent où il ne reconnaît personne au Chili. Il se rend compte qu'il y a des réfugiés politiques chiliens de classe A (1<sup>ère</sup> classe). Il repart en famille en 1988 pour une simple visite.

Il ne cherche pas à s'intégrer, il suit, en exil, les informations chilienne et latino-américaines de près, n'apprend pas la langue du pays d'accueil. Il se dit que c'est un exil de passage et ne se voit pas vieillir en Europe. Il ne demande pas la nationalité française. Ses enfants, eux, sont espagnols.

### **Retour au pays :**

Il a 41 ans. Ils sont trois. Sa compagne est Espagnole. Ils s'installent à Santiago mais sa compagne a beaucoup de mal à s'adapter. Elle ne trouve pas de travail. Quant à lui, il ne tente pas de reprendre sa vie d'avant. Avant il était à l'Université. Il a des projets musicaux, des projets d'ateliers etc. qui sont avant-gardistes, intéressants mais il ne trouve pas de financement. L'aîné de ses enfants s'adapte parfaitement. Il a environ 8 ans quand ils arrivent au pays. Sa fille qui naît au Chili et qui le quitte à 2 ans n'en a pas le souvenir.

### **Motifs du 2<sup>ème</sup> exil : 1994-1998**

Il ressent un décalage. Les choses ont changé. Il doit se réadapter aux détails du quotidien. Le changement est surtout politique et il constate que la présence et l'influence militaire sont encore prégnantes. C'est décevant. Il constate aussi que l'appât du gain et l'individualisme ont pris le pas sur la solidarité qui prévalait lors de la dictature. Le sens du collectif a disparu. Il n'y a plus de socle commun. Il donne l'exemple suivant pour illustrer ce phénomène : « *quand j'ai quitté le Chili pour venir ici on s'appelait entre nous camarades, mon frère, fréro (compadre, hermano, hermanito) (...) et quand je suis revenu les gens se traitaient de partenaires, partenaires, partenaires (socios, socios, socios) (...) ben oui, bien sûr parce que tout le monde cherchait à se faire du fric* »<sup>2</sup>. Il a de plus en plus de mal à survivre. Lui et sa compagne n'ont pu prendre qu'un week-end de vacances pendant 4 ans. Les gens autour de lui développent des astuces, des trucs, font recours au système D pour s'en sortir. Il se sent étranger parce qu'il a une autre vision de la société que la vision purement économiste. Il prend conscience de la condition Mapuche et découvre la discrimination exercée à leur encontre. La société chilienne est raciste. Elle n'aime pas les Indiens, il y a une fierté au Chili à ne pas être Indien. Apparition des « *tomas* » (bidonvilles sauvages). Il décide de tourner la page.

### **Aide au retour :**

Il constate qu'il y a un Bureau d'aide au retour présent à l'aéroport. Il sait qu'il y a la possibilité d'obtenir des détaxes mais il ne sait pas s'il y a des aides sociales. Il s'organise spontanément avec d'autres exilés pour partager des conteneurs.

---

<sup>2</sup> Traduction personnelle

## Accords bilatéraux : RAS

**Impressions :** la décision de retourner en Europe est difficile parce qu'ils avaient construit une maison. Mais il ne le vit pas comme un échec. Il a le sentiment d'avoir tout essayé et il n'a pas de regret. Il dit à ce propos : « *C'est une situation assez compliquée d'un point de vue émotionnel, c'est un peu comme un échec si tu veux, mais je ne sais pas pourquoi je ne l'ai pas vécu comme ça parce que j'avais fait de mon mieux. C'est comme dans une partie de foot, quand tu mouilles la chemise et que tu donnes tout ce que tu as et qu'au final tu perds à cause d'un penalty* »<sup>3</sup> Mais il ne cherche pas à s'intégrer en France.

## Entretien n°2 du 03 avril 2015: Pedro (durée 1 :49 :54) – 68 ans

### 1<sup>er</sup> exil :

Il a 25 ans. Il passe d'abord par l'Autriche. Il y reste un an. Mais il va en France parce qu'il a des amis politiques qui l'y attendent. Il arrive en France en 1975. Ses amis l'accueillent sans compter les organismes de solidarité, les organismes politiques qui forment un réseau solide d'accueil et d'appui. Il avait appris le français au lycée. Il commence par faire des petits boulots alimentaires, par améliorer d'abord son français pour pouvoir le pratiquer en tant que journaliste. L'Etat offre des formations professionnelles pour ceux qui souhaitent se reconverter. Il est donc tour à tour chauffeur poids-lourd puis comptable, il pratique ensuite à nouveau le journalisme. Il met un an avant de trouver un travail et il apprécie les défis, il est curieux. Pour lui la France est un lieu d'opportunités complètement inattendu et il ne se livre pas à des comparaisons entre la France et le Chili. La comparaison concurrente et envieuse qui est présente dans la société chilienne lui semble malsaine.

Il se sent parfaitement intégré en France. Il poursuit alors son engagement politique pour le Chili (contre la dictature, pour la liberté d'expression, pour le retour à la démocratie). Il ne s'engage pas en revanche dans un parti politique français. Ses enfants naissent pendant cet exil. Il reste en contact avec sa famille restée au Chili (cassettes audio, lettres et conversations téléphoniques codées et très prudentes).

---

<sup>3</sup> Traduction personnelle

## **Retour au Chili : 1988 - 2002**

Il a 40 ans. Il y reste 14 ans Ce n'est pas la nostalgie qui le motive mais c'est l'envie d'être utile, de rétablir ce lien citoyen direct avec le pays en étant sur place. Il le dit très clairement : « *Il y avait l'envie de retrouver une utilité, un sens à la relation au pays, à la relation citoyenne et politique qu'on ne pouvait pas trouver à l'étranger. C'était quelque chose de présentiel. Il fallait être là quoi* ». Il est donc confiant, optimiste et plein d'énergie. Il retrouve assez facilement un travail bien rémunéré mais le prix à payer a été de mettre de côté le journalisme. Il note également le fait que la population chilienne n'a pas accueilli les anciens exilés à bras ouverts : ils sont en concurrence sur le marché du travail, la population a le sentiment qu'elle est pénalisée alors que les exilés sont partis et reviennent pour se prévaloir de leur statut et en profiter. Il y a donc méfiance à l'égard des exilés qui rentraient au pays.

Le bilan qu'il fait de son long séjour au Chili est mitigé et il s'articule autour de moments-clé : tout d'abord la fin de la dictature militaire. Il est alors motivé, il s'engage professionnellement en tant que journaliste, il y a une effervescence, une nouveauté, un espoir immense. C'est le temps de « *l'illusion lyrique* » (André Malraux). Ensuite cet élan s'essouffle. Il prend conscience des difficultés culturelles exacerbées par la dictature. Mais il reste en contact étroit avec la France de par son métier de journaliste et donc il entretient un double regard sur ce pays. Il dit à ce sujet étant donné qu'au Chili il est devenu correspondant de plusieurs journaux français : « *J'ai donc continué à réfléchir en français, à regarder le Chili avec le regard de la France ce qui me donnait une sorte de double regard, un regard critique et surtout plus détaché. Je ne pouvais que constater qu'il y avait deux regards qui étaient profondément ancrés en moi qui entraient parfois, voire souvent, en collision* ». Il constate que les Chiliens manquent de curiosité, sont en concurrence les uns avec les autres et il attribue cela au legs de la dictature : la peur, le sentiment d'être menacé et de se comparer les uns aux autres. Quant à ses enfants, ils se sentent biculturels. Et sont restés en contact étroit et régulier avec le Chili.

## **Motifs du 2<sup>ème</sup> exil :**

1<sup>ère</sup> raison : il avait passé 14 ans en France et avait réussi son intégration professionnelle et sociale. La France était donc devenue une deuxième patrie. 2<sup>ème</sup> raison : au Chili lors du retour, il a ressenti une déconnexion entre lui et la société chilienne. Il parle de « *Desencuentro* », une rencontre ratée. En effet, il est déçu par la place congrue accordée à la

vie culturelle. Il est désillusionné par le contenu de ses conversations avec ses amis et il se rend compte que ce décalage est dû à la transformation culturelle et économique induite par l'avènement du néolibéralisme. Il s'en veut aussi de ne pas avoir réussi à provoquer une dynamique différente. Mais il a surtout le sentiment de colère et d'amertume contre le Chili, ce sentiment ne lui semble pas sain et il se dit « *à quoi bon rester ?* ». Il conclut en disant que le plus dur a sans doute été d'accepter l'échec. Ce sentiment d'échec est d'autant plus dur à accepter que, la première fois, lorsque les exilés chiliens ont débarqué en Europe, ils avaient été reçus comme des héros. Or, selon lui, cette perception positive des exilés et cet accueil triomphant et chaleureux qui leur avait été réservé, les avaient empêché de porter un regard critique sur leur lutte qui, selon lui s'était soldée, déjà à l'époque, par un échec (Echec de l'Unité populaire). Il pense donc que les exilés, lors du premier exil, ont manqué d'humilité.

### **2<sup>ème</sup> exil : 2003**

Ses enfants repartent en France au bout de 12 ans. Lui se sépare de son épouse puis quitte le Chili seul. Il rentre en France en 2003. Ce deuxième exil est pour lui le moyen de retrouver un sens et une utilité. Il considère que cet exil est un exil choisi, alors que le premier est vécu comme une contrainte. Par contre il ne retrouve pas l'élan de solidarité vécu lors du premier exil. Les temps ont changé, la situation économique de la France est plus difficile.

### **Aide au retour :**

Il mentionne quelques structures : Le Bureau du retour, des organismes des Nations-Unis, un regroupement d'Eglises. Mais il estime qu'il n'y a pas eu de structures réellement organisées pour prendre en charge les exilés qui avaient décidé de rentrer au pays. Le Chili se concentre d'avantage sur les droits des personnes torturées, des anciens prisonniers etc. et il a le sentiment que tous ces efforts ont épuisé les capacités du Chili à remédier aux atteintes portées aux exilés ou à mettre en œuvre leurs droits. Il ressent une indécence, à l'époque, de dire qu'on est exilé.

### **Impressions :**

Le double regard qu'il porte sur la réalité chilienne est une richesse. Son retour au Chili lui confère ce regard différent, un regard qu'il n'avait pas avant l'expérience du retour.

### **Entretien n° 3 du 06 avril 2015: Manuel (durée : 2 :11 :20) – 69 ans**

#### **1<sup>er</sup> exil :**

Ce premier exil est décrit comme une expérience très dure et compliquée. Il part d'abord tout seul, son épouse le rejoint dans un deuxième temps grâce au regroupement familial. Le départ du Chili est rocambolesque parce qu'il grimpe par-dessus le mur de l'Ambassade argentine avec des camarades le 1er octobre 1973. Durant ce temps-là, Manuel cherche son camarade du MAPU Nelson, qui décide de ne pas demander l'asile auprès de l'ambassade argentine, justifiant sa décision par le fait qu'il préfère rester avec sa famille, car il a peur pour elle. Manuel découvre la même nuit où il est arrivé à rentrer dans l'ambassade argentine que Nelson a été égorgé. Manuel ne peut pas continuer l'entretien et se met à pleurer pendant un long moment et j'ai l'impression qu'il se sent coupable d'avoir sauté le mur.

Il reste 3 mois à l'ambassade argentine puis des représentants de l'Ambassade suisse se présentent à l'Ambassade argentine en décembre de 1973 pour chercher des techniciens. Le lendemain il se présente à l'Ambassade suisse et c'est de là qu'il organise son premier exil.

Le voyage en lui-même n'est pas subventionné par les partis, les exilés qui représentent la base doivent se débrouiller par leurs propres moyens. En revanche, l'Eglise catholique a beaucoup fait pour venir en aide aux exilés en les aidant à obtenir des visas. Il est passé donc par Cuba et a atterri en France où il décide de ne pas s'adresser aux organismes d'accueil des réfugiés. Il s'installe un temps chez un ami chilien et ce sont ensuite les curés de Saint-Denis qui prennent la relève. La barrière linguistique se fait immédiatement sentir et il décide de prendre des cours de français à l'Alliance française – cours subventionnés par l'Etat français - mais cette expérience est source de frustration, il a le sentiment que l'enseignante n'encourage pas suffisamment les étudiants chiliens à s'exprimer en français. Un mois plus tard il quitte la France, s'installe en Suisse où il apprend le français dans la rue, en parlant aux gens. Bien que ses compétences – formation de vétérinaire – ne soient pas prises en compte, ce qui ne facilite pas son intégration, il trouve néanmoins du travail quatre mois après être arrivé en Suisse. Il travaille ensuite comme manutentionnaire et il reste en Suisse un peu plus d'un an (il se souvient très bien de la Migros). Il prend d'ailleurs des cours d'Allemand. Il retourne ensuite à Paris.

Il vit ce premier exil avec nostalgie parce que contrairement à ceux qui estiment que cette terre d'accueil est leur deuxième patrie, lui ne le vit pas de cette façon et il estime « *qu'on n'est jamais mieux que sur sa propre terre* ».

Les motifs de ce premier exil sont politiques, mais Manuel mentionne d'autres visées qui, selon lui, ont animés beaucoup de demandeurs d'asile politique chiliens sous la dictature Pinochet : des visées purement matérielles. En effet, beaucoup de chiliens dont des responsables politiques ont profité de la conjoncture politique pour demander l'asile politique, se sont ensuite exilés en Allemagne, en Suisse, en France, etc. et avaient pour seul objectif de gagner de l'argent, faire des économies pour rentrer au pays et se prévaloir d'une ascension sociale. Il donne l'exemple de l'ancien secrétaire général du MAPU, qui aurait quitté le Chili du jour au lendemain, s'est rendu en Espagne et a totalement abandonné la scène politique. Il est ensuite devenu un haut responsable à la tête d'une entreprise de télécom (Telefonica).

### **Retour au Chili :**

Manuel a 54 ans. Il raconte une anecdote parlante. Dans l'avion qui l'emmène au Chili et qui passe par l'Argentine, il est saisi d'une véritable crise de panique à la seule vue de la Cordillère des Andes. On lui donne des cachets pour le calmer, son voisin argentin lui dit en le voyant dans cet état : « *non, n'aies pas peur ! La dictature...c'est fini !* ». Il y a donc une forte charge émotionnelle qui se double d'une angoisse réelle de retrouver une famille qu'il ne connaît plus vraiment et un pays qui ne lui est plus familier.

Ce retour a duré une quinzaine d'années. Ce qui a motivé ce retour, c'est qu'en exil il travaillait à son compte, avait sa propre entreprise mais ça ne marchait pas bien. Cela faisait longtemps qu'il était en exil, il était curieux de savoir comment ça se passait dans son pays. Il part tout d'abord seul, puis sa femme française qui n'est pas la mère de ses enfants - et ses deux filles le rejoignent. Il a 4 filles mais les deux aînées sont restées et celles qui l'accompagnent sont en primaire. Sa fille aînée a une formation de paysagiste mais elle ne parvient pas à trouver du travail au Chili, malgré de nombreux entretiens.

Au départ il est en contact avec deux dirigeants du MAPU qui devaient l'aider à trouver du travail. Mais il se heurte rapidement à la dure réalité : les promesses sont creuses, les opportunités nulles. Il ne trouve aucun soutien auprès du parti socialiste pour retrouver du travail. En fait il avait travaillé pour la campagne de Ricardo Lagos et quand celui-ci est élu

président, il a la possibilité d'occuper un poste au sein du Ministère de l'agriculture mais il doit obtenir l'appui du parti socialiste et on lui répond que « *le parti socialiste n'est pas une agence de recrutement* »<sup>4</sup>. Manuel croit encore que le travail social et plus particulièrement celui qui s'adresse aux jeunes va prendre de l'ampleur. Il y croit dur comme fer, il s'investit auprès des jeunes, auprès du mouvement syndical paysan. Il envisage le Chili comme un vaste chantier où l'on doit sensibiliser, éduquer ces populations. Il constate ensuite que le mouvement des jeunes naît, mais manque de ressources. Les compagnons de lutte sont absents et ceux qu'ils croisent lui demandent de l'argent pour qu'il puisse faire de la politique. Constat : le statut social est incontournable, primordial. Il découvre aussi un autre phénomène : celui des imposteurs qui se targuent, une fois rentrés au pays d'avoir des diplômes, ils en usent et abusent, alors qu'il n'en est rien. Il donne l'exemple concret d'un ancien exilé chilien qu'il connaissait en France, qui se vantaient d'avoir des diplômes de la Sorbonne et qui lui disait : « *La politique se fait avec de l'argent et pas avec la conscience* »<sup>5</sup>.

### **Motifs du 2<sup>ème</sup> exil :**

La désillusion est totale et douloureuse. Il pensait que le fruit de la lutte allait alimenter les mouvements sociaux, le travail social. Or les dirigeants du parti et les militants socialistes l'ostracisent, dénigrent son travail de sensibilisation auprès des jeunes parce qu'ils le craignent. Ils disent que plus ces jeunes seront conscients du passé, de la dictature, des raisons de la création de l'Unité Populaire, plus ils auront des chances d'avoir un niveau d'éducation élevé et plus il y aura un risque que ces jeunes occupent un jour la place que ces dirigeants s'étaient arrogés puisqu'ils s'étaient autoproclamés comme étant démocratiques. Car c'est cette auto-proclamation qui leur a permis d'accéder à ces postes.

Manuel réalise alors, avec amertume, que la démocratie, telle qu'elle est, ne résoudra pas le problème. Il se rend compte que les liens qui se nouent entre les citoyens chiliens ne sont plus basés sur les valeurs de solidarité militante qu'il avait connues, mais sur les intérêts économiques.

L'impression qu'il se forge du Chili et des chiliens est donc très négative : le Chilien est pour lui quelqu'un d'égoïste, qui dissimule son mal être dans l'alcool, les BBQ et la fête, qui cumule les cartes de crédit et s'endette en se plongeant dans un cercle vicieux. Il constate

---

<sup>4</sup> Traduction personnelle

<sup>5</sup> Traduction personnelle

également la présence marquée de l'Eglise évangélique. C'est pour lui un nouveau phénomène au Chili car avant il n'y avait que les mormons et les témoins de Jehova.

Manuel décrit également un des premiers chocs qu'il a vécus : celui de découvrir l'étendue de l'urbanisation due à l'exode rurale. Cette explosion démographique est une nouvelle donnée à assimiler.

Il ne s'adapte pas à cette société-là mais il fait la différence entre la jeunesse et la population en général et il ressent une grande satisfaction d'avoir été en contact avec les jeunes. Positif. Ses filles, en revanche, se sont adaptées, elles avaient leurs copines, leurs cousins.

#### **Aide au retour :**

Pendant un temps il n'a pas recours à ces structures. Puis il apprend qu'il existe un organisme d'aide. L'aide au retour s'est transformée en commerce par la Banque centrale chilienne qui reçoit de l'argent de l'Allemagne, de la Suède pour aider les gens à se réinstaller, avec prêt sans intérêt. Or les prêts bancaires, selon Manuel sont accordés avec intérêt, et comme beaucoup de ces exilés ne connaissaient pas le Chili, leurs projets (micro-entreprises) ont échoué. En réalité, il estime que ce n'était pas une aide réelle. L'échec de ces Chiliens est cuisant : il donne l'exemple d'une amie qui a perdu son statut d'asile politique quand elle est retournée en France après avoir tout perdu au Chili, elle a fait une grève de la faim, le maire de Lyon intervient. Tout cela dure deux ans. Manuel évoque l'histoire de son amie :

*« J'ai appris qu'il y avait au Chili un organisme qui avait pour vocation d'aider les gens qui rentraient de l'exil à s'installer (...). En fait, cette aide s'est transformée en commerce (...) La banque d'Etat a reçu de l'argent de divers pays d'Europe pour aider les anciens exilés à se réinstaller. La condition était que les prêts devaient être sans intérêt. (...) Mon amie a reçue de l'argent pour ouvrir un restaurant mais ça n'a pas marché parce qu'elle ne connaissait pas les ficelles du métier. Du coup, elle a dû non seulement assumer l'échec mais en plus elle a dû rembourser l'emprunt avec un fort taux d'intérêt, ce qui l'a ruinée. Manuel ajoute : « Comme ces exilés ne connaissaient pas le Chili, ça n'a pas fonctionné pour beaucoup d'entre eux »<sup>6</sup>.*

---

<sup>6</sup> Traduction personnelle

La seule chose dont il a bénéficié dans le cadre des Accords bilatéraux c'est la pension d'exonéré tant qu'ancien fonctionnaire de l'Etat. 50.000 pesos mensuels.

### **Deuxième exil :**

La situation familiale se dégrade. La rupture a lieu au Chili. Sa situation économique est très difficile. Il n'a pas d'argent pour acheter une baguette. C'est très dur. Ce deuxième exil n'a pas vraiment été préparé financièrement, à part le fait qu'il part en premier pour préparer le terrain.

Ses enfants ne sont pas vraiment politisés. Il ne s'engage plus vraiment politiquement et ne s'engage pas non plus dans la politique française, contrairement à d'autres anciens camarades qui ont intégré des partis politiques français (PS, Front de gauche) mais qui ne sont plus engagés dans la vie politique chilienne.

### **Impressions :**

En exil Manuel estime ne jamais avoir eu de stabilité économique, sociale ou même familiale.

## **2. A Genève**

### **Entretien n°4 du 08 septembre 2016: Victor (durée 01 :25 :12) – 65 ans**

#### **1<sup>er</sup> exil : 1984**

Il a 33 ans. Cet exil dure 10 ans. Il ne veut pas parler des causes de cet exil. Son départ n'est pas préparé, il voyage tout seul et sa famille le rejoint. Il arrive directement en Suisse. C'est à la dernière minute qu'il découvre sa destination. Personne ne l'attend. Il est resté 6 jours détenu à l'aéroport sans manger, du 30 décembre 1984 au 6 janvier 1985. Il ne parle pas français. Il a de l'aide pour un cours de français de base. Lui et sa famille vivent avec 600CHF par mois pendant 6 mois quand sa femme travaillait de nuit jusqu'à ce qu'il trouve un travail. Il s'intègre en Suisse, il appartient à plusieurs associations, à des mouvements citoyens, il s'intéresse à la vie politique chilienne et suisse. Il y a une camaraderie, une solidarité qu'il perd quand il retourne au Chili.

#### **Retour au pays : 1994-2000**

Il y reste 6 ans. Il ne refait pas de politique, on lui demande combien d'argent il peut payer pour refaire de la politique. Il est écoeuré. Pour lui c'est une forme de corruption. Il est difficile d'accéder à des postes au parti. Il faut faire des courbettes. L'intérêt est purement économique, financier, il n'y a plus de solidarité. L'intérêt individuel prime dans l'administration publique. Le projet politique et économique n'est pas différent de celui de Pinochet. D'où le désenchantement. Il estime que la droite a acheté tout le monde et que le parti socialiste a vendu son âme au diable. Il refuse de faire la propagande du parti en contrepartie de financement. Il tente de créer une entreprise. Il dit que quand on débarque de la Suisse et qu'on arrive au Chili le choc est brutal. Les gens ne tiennent pas leurs promesses, la parole n'a pas de valeur.

### **Motifs du deuxième exil :**

Depuis la dictature le pouvoir militaire n'a pas changé. Les militaires sont intouchables. Les citoyens ont récupéré leur pays mais pas le pouvoir. Il n'y a pas de projet qui vise à changer la société chilienne. Le système de répartition des richesses ne change pas malgré la réforme fiscale qui s'avère inutile. Aujourd'hui, les cas de corruption et de népotisme font surface. Il y a une lassitude, cette société va à la dérive. La gauche n'a jamais assumé ses erreurs, n'a jamais fait son autocritique. Le retour au Chili est vécu comme un retour en arrière. Il est choqué par la culture de l'excellence qui existe dès la maternelle où le principe de sélection est déjà appliqué. Il trouve la concurrence, telle que pratiquée au Chili, malsaine : *« on n'essaie pas d'être meilleur mais de faire en sorte que l'autre ne soit pas meilleur que soit. Il faut éliminer l'ennemi » (...)* *« Les chiliens sont sinon racistes, du moins classistes. Les jeunes, eux, ne manifestent pas, ne revendiquent pas leurs droits, ils s'endettent et n'ont qu'une seule idée en tête c'est de trouver un travail pour rembourser leurs dettes » (...)* *« En fait ce sont les enfants de la dictature »*. Il ne s'est jamais réhabitué au Chili et il le dit : *« (...) les ambition politiques, les ambitions sociales se manifestent peu. Quand je suis arrivé au Chili ce qui m'a le plus choqué c'est que les gens n'avaient pas le discours qu'on avait nous à l'étranger. C'était nous qui étions dissociés (desvinculados) du pays. On est arrivé dans un pays étranger...moi, sincèrement je ne me suis jamais réhabitué au Chili»*. Il n'a plus d'amis, plus de cercle social. L'aînée ne s'adapte pas. Elle a subi ce double exil malgré elle. 1<sup>er</sup> exil en Suisse puis au Chili. Son fils par contre décide par la suite de retourner au Chili après le 2<sup>ème</sup> exil de ses parents. C'est un sujet familial difficile qui n'a jamais été abordé en profondeur. Mais il est rentré quand même malgré lui parce qu'il aurait voulu essayer encore. Sa femme avait perdu son travail et avait l'opportunité de retourner en Europe.

### **Aide au retour :**

Il n'a pas recours à l'aide au retour qu'il trouve chaotique. Il estime que l'organisation de l'aide est indigne, honteuse, relève de l'amateurisme et de l'improvisation. Il a juste obtenu un certificat pour récupérer son véhicule.

### **Entretien n°5 du 15 octobre 2016: Alberto (durée 1 :44 :38) – 70 ans**

#### **1<sup>er</sup> exil : 1976-1988**

Toutes les Eglises s'unissent avec en tête l'Eglise catholique, pour constituer un réseau d'aide aux candidats à l'exil. Alberto arrive en Suisse en 1976. Il a 26 ans. La Suisse est le pays d'accueil qui lui est assigné et il passe par l'Argentine et l'Italie avant d'arriver à destination. Il quitte d'abord le Chili, sa famille le rejoint environ un an et demi plus tard. Il est reçu et aidé par une organisation chrétienne nommée « *Places gratuites* ». L'exil est dur car il est forcé. Il doit s'adapter progressivement à la société d'accueil. Il ne parle pas français. Il trouve son premier travail fixe au bout de six mois. Il commence à travailler en tant que manutentionnaire et ce travail n'a rien à voir avec ses compétences professionnelles. Il se forme en entreprise, sur le tas et ne cherche pas à suivre une des formations auxquelles il pourrait prétendre. Il est resté 12 ans avec en tête le rêve permanent de rentrer au pays. Pendant toutes ces années il reste en contact avec sa famille. Ses enfants avaient 3 et 4 ans lors du premier exil. Ils en avaient 12 de plus lorsqu'Alberto décide de retourner au pays.

#### **Retour au pays : 1988 - 2002**

Il demande leurs avis à ses enfants qui ont tièdement accepté. Il part d'abord avec eux. Il arrive au moment de l'effervescence provoquée par le plébiscite. Première difficulté : le choix de l'école pour les enfants. Dans quelle langue ? Il finit par trouver une bonne école. Sa femme le rejoint. Il reste 14 ans au Chili.

Il y a un idéalisme, un désir de changement mais la désillusion s'installe peu à peu : il retrouve beaucoup de similitudes entre la société consumériste européenne et celle qui est en train de se développer au Chili et qu'il découvre à Santiago. Les gens s'endettent, les cartes de crédit se multiplient. Il se rend compte que la société chilienne est sinon « *raciste* » du moins « *classiste* ». Son fils, dès qu'il a 16 ans veut quitter le Chili. Il le fait deux ans plus tard, quand il a 18 ans. Sa fille décide de partir un an après le départ de son frère, pour suivre son mari chilien, lorsqu'elle a 19 ans. Au Chili, Alberto ressent un décalage décevant entre le mode de vie chaleureux, plus collectif qu'il avait connu dans son enfance et le mode de vie

plus individualiste, plus cloisonné qu'il a retrouvé à Santiago. Or, cela lui rappelle ce qu'il avait connu en Europe. Il dit à ce propos : *«Le premier jour de l'an qu'on a passé au Chili m'a rappelé les jours de l'an d'avant. Je me souviens que les gens mettaient leur table dehors pour partager le repas. Maintenant c'est chacun dans son coin. Les gens évitent presque de croiser le regard des autres pour éviter de se souhaiter bonne année. Chacun est enfermé dans son monde»*<sup>7</sup>. Il finit par décider de retourner en Europe. Alberto n'est pas poussé par des motifs économiques ou financiers. Il se rend compte que ce qu'il a, ce qu'il a créé est en Europe : ses enfants y sont désormais installés, il ne se fait pas de nouveaux amis au Chili notamment pour des raisons idéologiques. Ce qui le choque aussi c'est ce qu'il appelle *«l'américanisation»* de la société chilienne. De plus, il ne reprend pas son engagement politique. Ce n'est pas parce qu'il a peur d'une quelconque répression mais par manque de motivation. Il s'intéresse d'avantage à la vie associative et culturelle et donne la priorité à sa famille. Alberto quitte la politique parce qu'il est déçu : *«Après le plébiscite on s'est dit que les choses allaient changer mais avec le temps on s'est rendu compte que tout avait été arrangé bien à l'avance»*<sup>8</sup>.

## **2<sup>ème</sup> exil :**

Alberto a, à ce moment-là, 55 ans. Cet exil est vécu différemment pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'il choisit de quitter le Chili cette fois-ci et ensuite parce qu'il maîtrise le français et il se sent capable de tout reprendre à zéro. La réintégration n'a donc pas été si difficile. Alberto ressent donc cette fois-ci que cet exil, bien qu'il soit motivé par un contexte (social, culturel etc.) qui ne lui convient plus, est le fait de son libre arbitre et par conséquent il le vit bien.

## **Aide au retour :**

C'est Alberto qui organise et finance son retour au pays. Il sait simplement qu'il existe un organisme d'aide aux enfants d'exilés, le PIDE.

## **Impressions :**

Ce qui fait peur, dit-il, ce n'est pas tant le changement mais c'est de laisser derrière soit le passé, de rompre avec le passé. Alberto met l'accent sur le fait que son sort n'est pas si mal, que d'autres ont payé un lourd tribut, qu'il a été épargné en quelque sorte comparé à des

---

<sup>7</sup> Traduction personnelle

<sup>8</sup> Traduction personnelle

destins plus tragiques. Il n'a pas non plus de sentiment de culpabilité par rapport à d'autres militants dont le sort a été plus dramatique. Alberto est animé par les valeurs de diversités culturelles, il apprécie le métissage et aujourd'hui il jouit d'une stabilité économique et familiale. C'est un grand-père heureux et il se réjouit du fait que ses petits-enfants sont en contact avec cette diversité et ce métissage. Il est retraité en Suisse et il touche aussi sa retraite chilienne.

### **Entretien n°6 du 25 août 2016: Francisco (durée 1 :20 :10) – 63 ans**

#### **1<sup>er</sup> exil : 1983 - 1993**

Son départ se fait dans l'urgence. Sa famille le rejoint 6 mois après. Il n'a pas eu le statut de demandeur d'asile politique. Il obtient un permis B qui se transforme en permis C. Ses deux aînés sont nés au Chili et la cadette est née en Suisse. Il ne passe pas par d'autres pays. Il est pris en charge par un centre d'accueil à Satigny. Il a quelques bases en français apprises à l'école. Bien qu'il ait un diplôme de technicien forestier, ce diplôme ne lui permet pas de retrouver le même emploi mais lui permet de postuler pour un projet de jardin potager pour les personnes handicapées. Ça a été la porte d'entrée. Il travaille au bout d'un an environ. Il adhère à l'association des Chiliens en Suisse et il continue son engagement politique parce qu'il faisait partie de la jeunesse radicale révolutionnaire au Chili et en Suisse et il continue cette lutte à distance. Il se sent intégré (ce sentiment d'intégration se produit le jour où il fait une blague - un jeu de mots en français - et tout le monde rigole).

#### **Retour au Chili : 1993 – mi-1995**

Il a 41 ans. Ce séjour dure un an et demi. Sa femme rentre en premier. Il prépare son retour. Lui et sa femme ont des projets pour monter des structures pour personnes handicapées. Il maintient le même statut qu'il avait auparavant au Chili, il a le même cercle d'amis. Il ne cherche pas l'ascension sociale. Ses premières impressions sont que les valeurs du pays ont beaucoup changé. Les premiers coupables étant la dictature et la droite selon Francisco. Là où le bât blesse c'est dans le domaine de l'éducation. Il considère que le néolibéralisme a détruit les valeurs de ce pays.

#### **Motifs du deuxième exil :**

L'aîné décide de retourner en Suisse un an après son arrivée au Chili. Il a 18 ans. Cette décision le déstabilise parce que son fils est encore très jeune. Comme la Suisse avait été pour

lui une terre d'accueil, il privilégie la famille sur le reste et décide de ne pas laisser son fils tout seul en Suisse. Ce qui a donc principalement motivé son deuxième exil est la décision prise par son fils de quitter le Chili. Cette décision ne lui a pas donné d'autre possibilité que de le rejoindre. « *Je ne voulais pas faire vivre à mon fils les choses que j'avais vécues* ».

### **2<sup>ème</sup> exil :**

Ce deuxième exil est dur pour la fille aînée qui s'était bien intégrée au Chili et quitter cette famille qu'elle venait de découvrir est une déchirure. « *Très sportive, elle jouait pour la sélection de basket de Viña del Mar. Lorsqu'on lui a annoncé notre décision de quitter le Chili, sa vie a basculé. Elle était très triste parce qu'elle avait trouvé au Chili une famille, toute l'affection d'une famille qu'il fallait à nouveau quitter* ». Idem pour son épouse. Il a la possibilité de reprendre sa formation en cours d'emploi pour faire sa troisième année à l'IES. Il ne s'engage pas en politique.

### **Aides au retour :**

Il n'a pas recours à ces structures. Il n'en a pas besoin. Il a les moyens.

### **Impressions :**

Plus on bouge, plus on se disperse plus on se fragilise. Il faut s'enraciner quelque part, se stabiliser. Il se sent nomade depuis son enfance. Le sentiment d'appartenance est fondamental. Il ne vit pas au Chili mais sa mémoire du Chili fait partie de son histoire et de son identité au même titre que son expérience en Suisse.

## **3. Acteurs du processus à Genève**

**Entretien n°7 du 27 juillet 2016: Ana Vera Vega (durée 1 :41 :45) - Secrétaire générale de l'association des Chiliens en exil à Genève.**

### **1<sup>er</sup> exil :**

Elle arrive en Suisse en 1977. Son ex-mari est persécuté et recherché (il était directeur d'un journal à Antofagasta). Il quitte d'abord le pays puis elle le quitte à son tour avec ses filles et sa mère. Elle reçoit le soutien de la communauté jésuite (alors même qu'à l'époque en tant qu'étudiante elle revendiquait l'exclusion des jésuites de l'Université qui était laïque). En

1978, elle et un groupe d'exilés entament la deuxième grève de la faim au niveau européen. En 1979, elle commence à travailler dans une ONG qui représente le Conseil œcuménique des Eglises et qui a le statut d'observateur auprès de la Commission des Droits de l'Homme à l'ONU, à Genève. Le travail est axé autour de la défense des droits de l'Homme et inclut, entre autres, la thématique du retour. La majorité des exilés chiliens avec lesquels elle milite appartient aux partis de l'Unité populaire. Elle rencontre alors M. Fernando Delgado, fonctionnaire de l'OIM<sup>9</sup>.

Mme Vera Vega n'a pu retourner au Chili qu'en 1995 pour des raisons familiales. Elle n'est restée que trois semaines. Elle a été accueillie avec beaucoup de chaleur mais elle a eu un sentiment de grande solitude. Elle se rend compte des différences de points de vue qui la séparent de ses compatriotes et de la différence culturelle.

L'engagement politique de Mme Vera Vega a été une abnégation, il s'est fait au détriment de sa carrière professionnelle. Une de ses deux filles est aujourd'hui avocate.

### **Problématique du retour : 1979-1989**

Le problème du retour est donc mentionné dans les Résolutions de l'ONU. Le problème est aussi abordé de façon artisanale en fonction des demandes et besoins des groupes de réfugiés chiliens. Certains se sont vus déchoir de leur nationalité. Ex. : décret 504 qui commue la peine de prison en exil. Elle et son équipe sont en contact avec d'autres organisations émergentes en Chili. Ce travail de collaboration avec ces organismes, ONG, assistance juridique, syndicats, parlementaires, gouvernements, etc., perdure jusqu'en 1989. Nombre d'organismes voient le jour : la Commission chilienne des Droits de l'Homme, le CODEPU, le PIDE (Organisme qui venait en aide aux enfants traumatisés par l'Etat d'urgence), CINTRAS (Centre de gestion du stress), etc. Le slogan est « le Droit de vivre dans sa patrie ».

Des dispositifs sont offerts dans le cadre de l'aide au retour : bourses professionnelles, adressées aux exilés sur le retour qui cherchent un emploi, bourses estudiantines (50 sont octroyées dans un premier temps, les sommes sont très modestes, puis le chiffre passe à 100 bourses par an). Problème : ces jeunes sont stigmatisés car ils sont perçus par une partie de la population comme étant des privilégiés.

---

<sup>9</sup> OIM : Organisation international des Migrations

Un idéalisme déterminant domine les esprits de ces jeunes qui veulent retourner au pays : la conviction qu'ils sont indispensables pour leur pays et qu'ils doivent mettre leurs compétences et savoir au service de leur patrie.

Le CINTRAS offre également un soutien psychologique, psychiatrique aux anciens prisonniers chiliens. Il y a donc une réflexion qui se met en place (Ex. : « El hombre inconcluso » du Dr. psychiatre Mario Vidal, ou la pensée innovante et critique de Carlos Madariaga, psychiatre et l'un des directeurs de CINTRAS).

Les difficultés que rencontrent beaucoup d'exilés qui souhaitent retourner au pays sont matérielles, économiques, puisqu'ils sont souvent dans des situations précaires, mais aussi psychologiques : car très souvent, ces exilés n'ont pas le sentiment d'être légitimes. Ils se font discrets face aux souffrances endurées par des chiliens dont le sort a été plus dur (disparus, torturés, exécutés, etc.). Le sentiment de beaucoup de ces exilés est un mélange de pudeur et de culpabilité face aux drames qu'ont pu subir d'autres de leurs compatriotes.

**A partir de 1990** : création du Bureau national pour le retour. Ce Bureau met l'accent sur la réinsertion professionnelle. Lorsqu'il est créé, les bases ont déjà été jetées et le travail de fond avait été fait par les réseaux de soutien à l'étranger (comme celui dans lequel elle a milité) et des fonds avaient été levés. Le but est donc d'offrir réparation et égalité : il s'agit d'offrir à ces exilés sur le retour les mêmes opportunités que leurs concitoyens pour qu'ils puissent se réinsérer sur le marché du travail

Le HCR<sup>10</sup> joue également un rôle positif.

**Aide au retour :**

- Le financement accordé par l'Etat chilien est insuffisant.
- Il existe un Accord bilatéral relatif à la sécurité sociale entre la Suisse et le Chili, premier accord signé par la Suisse avec un pays du Sud, notamment grâce à la mobilisation des exilés.
- Conventions de l'OIM avec quatre pays européens : l'Allemagne, Autriche, Suisse et l'Italie.

---

<sup>10</sup> Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

- Aide de l'OIM : Mme Vera Vega se retire à partir de 1993 du comité Europe et Suisse dans lesquelles elle militait mais demeure une interlocutrice privilégiée de l'OIM car le problème qui se pose, est de traiter toutes demandes au retour qui peuvent émaner de véritables réfugiés politiques, d'exilés qui avaient été réprimés au Chili malgré leur absence d'engagement politique et les autres. L'OIM couvre certains frais (les billets d'avion). L'OIM collabore également avec le HCR et le Bureau national chilien pour le retour en vue de faciliter la réinsertion professionnelle des exilés rapatriés. Mme Vera Vega estime cependant que la majorité de ces micro-projets financés par ces organismes à la demande des rapatriés ont échoués faute d'évaluation (évaluation du marché, des compétences de la personne, etc.)

### **Motifs du deuxième exil :**

Mme Vera Vega évoque plusieurs motifs : elle explique que certains de ces Chiliens qui avaient bénéficié d'aide pour créer des micro-entreprises ou PME et dont le projet a échoué se sont retrouvés ensuite dans une situation très difficile, ils ont perdu toutes leurs économies, se sont surendettés et ont choisi de revenir en Europe. Autre motif : le système de soins de santé public est très précaire comparé aux systèmes de sécurité sociale offerts en Europe. Autre motif : les enfants d'exilés ne se sentaient pas exilés, leur vie avait commencé en Europe. La notion du citoyen transnational est bien intégrée par les enfants d'exilés.

La proposition de réconciliation nationale est un choc politique terrible pour elle et pour beaucoup d'exilés qui avaient décidé de rentrer au pays. En effet, la réconciliation ne permet pas la reconnaissance de la souffrance. Elle se rend compte aussi avec effroi que tout a été négocié sous Pinochet, rien ne peut se faire en faveur de la défense et de la mise en œuvre des Droits de l'Homme. C'est un deuxième choc politique.

Aujourd'hui constat décevant : la culture des droits de l'Homme n'existe pas au Chili, les valeurs de la droite néolibérales sont ancrées dans la société chilienne. Selon Mme Vera Vega, la gauche indépendante à laquelle elle appartenait n'a pas réussi à transmettre ses valeurs et ses convictions aux générations suivantes.

## **Entretien n°8 du 02 décembre 2015: Marie Felix Nieto (durée 01:42:09) – Croix Rouge genevoise**

1986 : création du Service d'aide au retour : il s'appelle, à l'époque, le bureau d'aide au départ à l'immigration qui fait partie du département Migration/Intégration de la Croix Rouge genevoise. Beaucoup de Chiliens les sollicitent pour la mise en place d'un programme de retour. Ce sont des gens pour la plupart qui ont un statut légal (statut de réfugiés ou permis B) qui auraient pu rester mais qui veulent rentrer car ils ont un sentiment d'appartenance très fort.

1994 : création de l'ODR, Office fédéral des réfugiés.

ONR, Bureau national du retour : c'est l'organisme vers qui les exilés doivent s'adresser au Chili. Cet organisme est débordé, les exilés qui sont rentrés font la queue dès 3 heures du matin. Ils sont injoignables par téléphone ou par fax. Il n'a pas de capacités d'absorption. Les réponses obtenues sont vagues.

La Suisse lève un million de francs et environ 400 à 500 Chiliens rentrent. Peut-être y-a-t-il eu des exilés qui n'ont pas fait appel à ces voies officielles. Il n'y a pas de mécanisme de suivi parce que le principe de souveraineté ne permet pas aux autorités suisses de vérifier la façon dont les fonds sont utilisés et décaissés au Chili.

### **Projet collectif d'aide au retour en Suisse : 1986 – 1994**

Ce qu'il faut mentionner c'est que l'ODR se contente de répondre aux demandes individuelles qui émanent d'exilés chiliens mais il n'y a pas encore de programme collectif de retour. Le travail de la Croix rouge genevoise par le biais du Service d'aide au retour est donc novateur.

La caractéristique du programme d'aide mis en place par le Service d'aide au retour c'est qu'il ne vient pas d'en haut, il n'est pas imposé ou conçu par les autorités, mais il découle d'une volonté collective qui vient d'en bas, de la base, c'est-à-dire des exilés eux-mêmes.

Le service d'aide au retour fait donc le lien entre ces exilés qui souhaitent rentrer au Chili et l'ONR ; il va aussi sur le terrain, organise des rencontres collectives dans le cadre de séances d'information et ne se contente plus de réagir aux demandes individuelles ou de fournir des réponses au cas par cas. Ces séances d'information sont l'occasion d'aborder des sujets

pratiques tels que la récupération de l'AVS. L'exil c'est aussi très concret, c'est intime. C'est pourquoi, en parallèle, le Service d'aide au retour continue de recevoir les exilés chiliens en entretien individuel. C'est l'occasion d'aborder l'aspect intime de l'exil et du retour, à savoir : le rêve de retour vers la mère patrie, l'espoir, vivace de rentrer, etc. Le retour implique à nouveau un questionnement ; ces personnes sont blessées physiquement moralement, tristes, d'autres se sont intégrées. Marie-Felix Nieto mentionne l'effet du « *temps suspendu* » sur l'idéal qui habite ces exilés. L'exil a souvent été vécu comme un passage. Il y a aussi une autre difficulté, car il faut prendre en compte les différents besoins : familles avec adolescents, personne âgées, familles avec enfants en bas-âge. La grande difficulté, selon son expérience est de gérer et de préserver les adolescents qui vont subir cet exil. C'est très compliqué. D'ailleurs il y a un dialogue qui s'établit avec l'Office cantonal de la population pour ceux qui ont un permis C parce qu'il y a la possibilité d'obtenir une autorisation d'absence (6 mois sans demande et un an avec autorisation) car le désir de départ des parents ne doit pas les empêcher de maintenir la porte entrouverte s'il se voient ensuite obligés d'envisager un deuxième exil au cas où la situation serait trop compliqués pour les adolescents. Il y a des familles qui sont revenues et qui dans ce cas ont retrouvé leurs statuts.

Puis un rapprochement s'opère avec l'OIM : le bureau fait appel à l'OIM par rapport à la question du transport.

A l'époque, la demande de naturalisation est longue et couteuse. Donc, les enfants nés en suisse sont Chiliens. Les adultes ne demandent pas nécessairement la nationalité suisse. Ils ne veulent pas être « *neutralisés* » suisses !

### **Expérience du retour au Chili :**

Ces familles ne reconnaissent pas le virage emprunté par ce pays. Les exilés qui rentrent au pays symbolisent un passé douloureux. Ils sont perçus comme tels. On leur demande d'oublier, d'aller de l'avant. Le rapport au temps est relatif : psychiquement, le temps s'était arrêté pour eux pendant l'exil. Il y a eu un « *arrêt sur image* ». (Ex. : salle de réanimation) « *L'image d'après on ne reconnaît plus sa raison de vivre, ses idéaux disparaissent, ce pays qui symbolisait les racines. Il y a un décalage, ce n'est pas le même tempo. Pour construire il faut revenir en arrière or on leur demande d'oublier* ».

Certes, certaines familles, qui avaient contacté l'Office Cantonal de la Population (OCP), ont pu revenir mais entretemps ont perdu toutes leurs économies. Ex. : d'un assistant social qui retourne en Suisse quand il a 50 ans. L'expérience est effroyable. Il se sent fini. Il a tout perdu. Il ne retrouve plus de travail dans son domaine de compétence. Il travaille dans la restauration. D'ailleurs il y a eu beaucoup de familles brisées, beaucoup de divorces.

Autre situation : ces exilés ont pu récupérer le deuxième pilier que le bureau d'aide avait réussi à débloquer avant le départ en collaboration avec les caisses. Ils ont pu monter en tant qu'indépendants, des micro-entreprises qui n'ont pas toujours fonctionné. Un autre problème s'est posé : ces exilés qui rentrent au Chili venant de Suisse sont aussi souvent sollicités par leur famille parce qu'ils sont perçus comme étant aisés. C'est le fantasme de l'exilé riche. Une image à déconstruire. La rencontre est faussée. La parole de l'exilé n'est pas libérée.

## VII. ANALYSE DES ENTRETIENS

---

L'écoute attentive des entretiens et leurs croisements me permet de proposer une analyse qui s'articule autour des points de réflexion suivants : aide au retour, cause du désenchantement, perception de l'exilé au Chili, un ressenti complexe et ambigu et 1<sup>er</sup> exil, 2<sup>ème</sup> exil, mêmes exils ?

### 1. Aide au retour

Elle existe aussi bien dans les pays d'accueil, surtout en Suisse selon les témoignages recueillis, qu'au Chili. Le témoignage de Mme Marie-Felix Nieto décrit très précisément le programme collectif d'aide au retour qui s'était mis en place en Suisse : ainsi, en 1986 le Bureau d'aide au départ à l'immigration - qui fait partie du département Migration/Intégration de la Croix Rouge genevoise - (l'actuel Service d'aide au retour) est créé. Ce Bureau fait le lien entre l'ODR (Office Fédéral pour les Réfugiés) créé en 1994 et les exilés chiliens qui souhaitent rentrer au pays et qui s'enquière des démarches à suivre. Ce Bureau effectue un travail en amont du départ, qui me semble intéressant. Tout d'abord il lève un million de CHF. Le problème est le manque de coordination avec le Bureau national du retour au Chili qui est pratiquement injoignable et dont les réponses, quand ils en reçoivent, sont très vagues. Ensuite, outre les informations concrètes et pratiques qu'il fournit (comment récupérer l'AVS, comment obtenir un conteneur pour le transport des affaires, etc.), ce Bureau reçoit les exilés

mais va également à leur rencontre, en organisant des séances d'informations dans toute la Suisse. Ces rencontres, individuelles et collectives, sont aussi l'occasion d'aborder la dimension psychologique qui semble totalement absente de la prise en charge proposée par le Bureau national du retour au Chili. Le témoignage de Mme Ana Vera Vega lui aussi met l'accent sur cette dimension absente de la prise en charge proposée par l'Etat chilien. Cet aspect a été ignoré peut-être, parce que le sort de l'exilé qui souhaitait rentrer au pays avait été relégué au second plan pour accorder la priorité au sort des Chiliens emprisonnés, torturés ou disparus sous la dictature. C'est une problématique sur laquelle je reviendrai plus en détail ci-dessous dans mon analyse.

Il me semble intéressant de mettre en exergue un point saillant dans l'entretien de Marie-Felix Nieto : c'est la première fois qu'un programme collectif d'aide au retour se met en place non pas à la demande d'un Etat mais à la demande des réfugiés eux-mêmes. Leur sentiment d'appartenance est tel qu'ils tiennent absolument à rentrer au Chili en masse. Cette remarque de Marie-Felix Nieto est d'autant plus percutante qu'elle confirme ce fort sentiment, qui sera ensuite l'une des causes du désenchantement.

Par ailleurs, le témoignage de Mme Ana Vera Vega, retrace tous les efforts collectifs qui sont effectués en amont du retour : résolution de l'ONU, militantisme des ONG qui ont un statut d'observateur auprès de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève, (actuel Conseil des Droits de l'Homme), collaboration avec l'OIM (Organisation International des Migrations), coordination au niveau européen avec d'autres pays d'accueil.

Enfin, le Bureau national chilien du retour offre, selon les témoignages recueillis, une aide restreinte qui se limite souvent au dédouanement des véhicules et biens importés par les exilés et à l'octroi de micro-crédits. D'après le témoignage de Mme Marie-Félix Nieto, les files d'attentes devant ce Bureau commencent à se former dès trois heures du matin et ses interventions sont peu efficaces. Malgré l'ampleur du phénomène des exilés qui rentrent au pays, Mme Marie-Felix Nieto, qui était en contact direct avec ce Bureau, le décrit comme étant débordé, mal organisé et inefficace.

Les exilés interviewés, eux, ne semblent pas être au courant de toutes les possibilités qui leur sont offertes. Certains n'ont pas cherché à savoir quelle était l'aide à laquelle ils auraient pu prétendre pour organiser le retour au pays.

## 2. Causes du désenchantement

La première réflexion que l'on peut dégager de l'analyse de ces entretiens est la suivante : les raisons qui ont motivé les personnes interviewées à quitter une seconde fois le Chili pour s'exiler à nouveau dans le premier pays d'accueil présentent des similitudes frappantes alors même que l'expérience du retour peut varier d'un individu à l'autre. Autrement dit, que la personne en question ait réussi à s'adapter sur un plan économique ou au contraire qu'elle ait eu du mal à s'intégrer sur le marché du travail, que les enfants aient eu envie de rester au Chili parce qu'ils y avaient construit de nouveaux repères, ou pas, la décision de retourner est animée par un sentiment très fort et partagé à l'unanimité par les six personnes interviewées et concernées par le double exil : le désenchantement. C'est un thème central, qui est longuement évoqué lors de chaque rencontre et qui a provoqué un sentiment de désillusion que l'on peut qualifier de violent.

En effet, cette désillusion, est due à une difficulté d'adaptation à cette nouvelle société chilienne méconnue de l'exilé qui rentre au pays. Cette difficulté, si elle n'est pas systématiquement économique est, dans tous les cas, socio-politique et parfois culturelle. Les termes de « déconnexion » et de « *desequilibrio* » (terme pour lequel je propose la traduction de rendez-vous manqué ou de rencontre ratée) ont été mentionnés d'une façon éloquente dans un des témoignages pour exprimer ce décalage violent qui a frappé ces personnes de plein fouet lors de leur retour au pays.

Il est intéressant néanmoins de se demander pourquoi un tel désenchantement ? La question se pose d'autant plus que ces exilés n'ont pas réussi à s'accommoder d'une désillusion que l'on pourrait, à première vue, considérer comme faisant partie de la vie d'un adulte, d'un citoyen qui se heurte à l'imperfection de la société et aux méandres propres à tout système. Après tout, ce désenchantement ne va-t-il pas mener toutes ces personnes à s'engager dans une entreprise loin d'être facile et évidente qui sera celle de s'exiler à nouveau ?

Les raisons de ce désenchantement sont multiples bien que communes à toutes les personnes interviewées.

- Le fait de n'avoir, à aucun moment envisagé ou anticipé un éventuel décalage entre les attentes de chacun et la réalité qui les attendait est sans doute l'une des raisons qui explique la force de la désillusion qui a saisi ces exilés une fois au Chili. Le désir du

retour au pays nourri par ce sentiment d'appartenance très fort, décrit très clairement par Marie Felix-Nieto a, pourrait-on dire, aveuglé les candidats au retour qui n'avaient qu'une idée en tête : rentrer chez eux. L'on peut donc arguer du fait que bien qu'il y ait eu une préparation au retour (matérielle, financière, professionnelle, recours, dans une certaine mesure, aux structures), celle-ci n'a peut-être pas suffisamment pris en compte la dimension psychologique, autrement dit, la possibilité d'un échec. Envisager sérieusement cette éventualité aurait peut-être permis aux personnes interviewées de prendre en compte tous les paramètres y compris ceux liés à la réalité du terrain par opposition à leurs attentes utopiques. Ce qui m'a frappé lors des entretiens c'est qu'à deux exceptions près, aucun des exilés n'a jugé bon ou n'a pu organiser une visite au Chili pour préparer le terrain. Par ailleurs, les contacts qu'ont entretenus les exilés avec leurs proches pendant la période du premier exil (téléphoniques ou via des lettres) ne semblent pas avoir été suffisants pour les mettre à jour sur la réalité de la société chilienne, le changement de mentalité, l'avènement d'un capitalisme décomplexé et assumé etc.

- Ce désenchantement est également le fruit d'un écœurement provoqué par l'idéologie politique qui règne dans ce nouveau Chili : ces exilés ont le sentiment que rien n'a changé depuis la dictature ou, plus exactement, que le système de népotisme, de corruption de puissance militaire est toujours prégnant. Pire encore, certains estiment avoir été trahis par la gauche en général qui a désavoué son premier combat pour se rallier à des valeurs néolibérales qui prédominent désormais. Certains des interviewés se sont vu empêchés de réintégrer des partis politiques parce qu'ils n'avaient pas d'argent à leur offrir ou parce qu'ils ont refusé de le faire. Les personnes interviewées ne se reconnaissent plus dans cette société où la privatisation de tous les secteurs, y compris celui de l'Education, a largement pris le pas sur les idéaux qu'ils défendaient par le truchement d'Allende avant leur premier exil. Ils critiquent avec ferveur l'individualisme et le matérialisme qui se sont emparés de ce nouveau Chili. Ils ne s'y attendent absolument pas. La déception est très forte.
- Le désenchantement est aussi à la hauteur de la force du désir qui avait habité ces Chiliens tout au long de leur exil. Cette désillusion est donc étroitement liée aux causes même qui les avaient poussés à quitter le Chili dans un premier temps. En effet, rappelons que le premier exil est décrit, à l'unanimité, comme étant contraint, contrairement au deuxième exil (j'y reviendrai). Par conséquent, pendant leur premier exil, que ces personnes aient ou

non poursuivi leur engagement politique d'une façon ou d'une autre, l'idée d'un retour ne les a jamais vraiment quittés. J'en veux pour preuve notamment le fait qu'ils n'aient pas tous jugé bon de demander la nationalité du pays d'accueil. Ils n'en ont pas éprouvé le besoin. Ils se sentaient, et se sentent toujours, Chiliens. L'un des interviewés utilise une expression qui résume parfaitement le sentiment d'appartenance à un pays que l'on a dû quitter forcé et contraint : il dit de son exil qu'il le considérait, avant son départ au Chili, comme étant un « *exil de passage* ».

- Le désenchantement est aussi étroitement lié au décalage qu'il y a eu entre le regard porté sur l'exilé dans son pays d'accueil et la perception de l'exilé au Chili : les personnes interviewées, quel que soit leur statut économique (marginal, intégré ou précaire) décrivent des sociétés d'accueil qui, en général, les ont accueillis à bras ouverts. L'exilé chilien était bien perçu en Europe et a bénéficié tout au long de ce premier exil d'un élan de solidarité à la fois de l'Etat, de la société (ONG, organisation religieuses, associations) et des partis politiques sympathisants de la cause des exilés pro-Allende. En effet, même si les personnes interviewées n'ont pas toutes eu recours aux structures d'aide et d'accueil, elles ne se sont à aucun moment senties stigmatisées ou non désirées. Bien au contraire. Certains interviewés disent avoir ressenti qu'ils étaient perçus comme des héros de par, notamment, la lutte qu'ils avaient menée auparavant contre la dictature de Pinochet. Leur sort douloureux, leur souffrance ont donc été reconnus. Or, la réalité du Chili lors du retour au pays a été toute autre : ces exilés n'étaient pas attendus. Pire encore, leur retour n'était pas forcément souhaité. Leur présence n'était pas désirée. Ils ont donc eu du mal à retrouver leur place dans cette société.
- Pour certains, une ligne rouge a été franchie et elle a compté, à mon avis, parmi les facteurs qui les a incités à s'exiler à nouveau : c'est la proposition qui avait été faite par les gouvernements démocratiques successifs de tourner la page, d'oublier pour favoriser la réconciliation nationale. Cette posture politique qui ne laisse aucune place au rétablissement de la justice et au travail de mémoire leur est insupportable, d'autant plus que ces exilés qui rentrent au pays le font aussi pour reprendre leur combat sur la base de convictions politiques profondes qui, jusqu'alors, ne les avaient pas quittés.
- L'aide au retour proposée par l'Etat chilien, telle que mentionnée et décrite ci-dessus, ne semble pas avoir été suffisante et adéquate. La prise en charge psychologique a fait défaut

alors qu'elle aurait pu aider l'exilé à réajuster ses attentes et aspirations en fonction de la réalité du terrain. Cet encadrement aurait peut-être permis d'éviter les ruptures familiales ou d'amoindrir l'impact de la déception. Certes, l'Etat chilien par le biais du Bureau national du retour a octroyé des micro-crédits permettant ainsi à ceux qui le souhaitaient de monter des microentreprises. Mais cela ne s'est pas accompagné d'une étude de marché et d'une évaluation adéquate des compétences de l'emprunteur. Tous les interviewés s'accordent à dire que ces projets ont souvent échoué. Dans ces cas-là, le retour en Europe est d'autant plus pénible et difficile économiquement que ces personnes ont perdu toutes leurs économies.

- Enfin, je dirais que ce désenchantement est également dû, dans une moindre mesure, à l'incidence qu'a eu le retour sur le noyau familial. Quatre des six couples ont éclatés, sans compter le fait que les enfants n'ont pas toujours systématiquement réussi à s'adapter à ce changement de vie imposé. L'un des témoins ressent une véritable tristesse à l'idée d'avoir imposé à son fils, qui décide de quitter le Chili pour rentrer en Europe, là où il est né, « *un double exil* ». Ce constat est source de culpabilité. Dans certains cas, le choix ou le désir des enfants de rentrer dans leur pays de naissance a précipité le deuxième exil.

### **3. Perception de l'exilé au Chili : un ressenti complexe et ambigu.**

Avant d'aborder la perception de l'exilé chilien par la société chilienne, je souhaiterais m'arrêter un instant sur la description qu'ont faite les interviewés eux-mêmes de l'exilé : il ressort de la majorité des entretiens qu'il y aurait eu deux catégories d'exilés :

- l'exilé lambda qui est en général le militant de base ou le citoyen ordinaire victime de répression, qui a dû fuir la persécution pour survivre et qui n'a pas d'autres possibilités de financer ses déplacements (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> exil) que celles offertes par les voies officielles ou par les réseaux d'amis et de connaissances. Cet exilé-là, lorsqu'il rentre au pays, ne tire pas avantage de son statut et se débrouille tout seul pour se réinsérer et subvenir aux besoins de sa famille.
- les responsables ou membres influents de partis politiques. Ceux-là sont mal perçus par les personnes interviewées qui les considèrent comme étant des opportunistes qui ont utilisé leurs postes pour se faire une place au soleil une fois rentrés au pays. Toutes les personnes interviewées évoquent ces exilés-là avec rancœur et dédain. Ils estiment

qu'une fois rentrés au Chili, ces hauts-responsables politiques se sont accaparés à nouveau des postes d'influence et ont fait valoir leur statut d'exilés (statut dont certaines des personnes interviewées doutent de la légitimité) pour réintégrer les cercles politiques qui dirigent le pays et pour avoir des privilèges. Ces gens-là sont décrits dans deux entretiens comme étant des « *exilés de classe A* »

Quant à la perception par la société chilienne de l'exilé chilien, et à fortiori de celui qui souhaite rentrer au pays, elle est diamétralement opposée à l'image de l'exilé chilien véhiculée en Europe. En effet, l'exilé profite de son statut : tout le monde est mis dans le même sac. L'exilé, quel que soit son parcours, est perçu par la société comme étant un privilégié. Il a fui et maintenant il revient en se prévalant de son statut d'exilé pour profiter du système. Bien que cette vision soit simpliste, elle est clairement ressentie comme telle et décrite comme telle dans les entretiens. Par conséquent, les personnes interviewées peinent à trouver leur place dans cette nouvelle société chilienne. D'ailleurs, un entretien en particulier, celui de Mme Ana Vera Vega, met brillamment l'accent sur le fait que beaucoup d'exilés décident de faire profil bas. Ils se sentent coupables et illégitimes car ils comparent leur sort à celui perçu comme étant plus dramatique encore des prisonniers, torturés, exécutés ou disparus lors de la dictature. Il y a comme une indécence à être exilé car l'exilé a survécu à toutes ces horreurs. Je me demande donc si ce sentiment de culpabilité, qui a animé beaucoup d'exilés sur le retour, n'explique pas, parmi d'autres facteurs, pourquoi les personnes interviewées n'ont pas jugé bon de faire appel aux structures d'aide au retour mises en place au Chili ainsi qu'aux aides financières qu'ils auraient pu obtenir lors de leur premier exil car la majorité des interviewés disent avoir financé leur premier départ de leur poche. Enfin, le témoignage de Marie-Felix Nieto évoque un autre facteur qui me paraît essentiel pour comprendre les raisons profondes d'une perception si négative : l'exilé incarne, aux yeux de la société chilienne, un passé douloureux qu'il faut oublier à tout prix. C'est ce regard auquel les exilés qui rentrent au pays sont confrontés. Ils débarquent avec l'envie de renouer avec le passé, sur un plan émotionnel, familial mais aussi politique, ils veulent se sentir utiles, faire quelque chose pour leur pays, reprendre le combat là où leurs amis, proches et concitoyens leur demandent d'oublier, de taire le passé. Alors que ces exilés ont besoin de libérer leur parole en évoquant le passé pour l'exorciser, les Chiliens restés sur place ont vécu un autre processus et ne veulent pas, pour la plupart, être confrontés à cette parole sans doute trop éprouvante. La lassitude vis-à-vis de cette problématique a pris le dessus.

#### **4. 1<sup>er</sup> exil, 2<sup>ème</sup> exil : même exil ?**

Le 1<sup>er</sup> exil est, à l'unanimité et sans équivoque, décrit comme étant contraint et forcé. C'est un exil politique dont la cause première est l'avènement de la dictature de Pinochet. En revanche, il est intéressant de constater que le deuxième exil est perçu et vécu différemment par les personnes interviewées. Ce deuxième exil, nous l'avons vu, est le fruit d'une déception profonde qui traduit l'existence d'un fossé entre les aspirations de l'exilé chilien et la vie qu'il est contraint de mener une fois rentré au pays. Pourtant, selon les propos de certains interviewés, cet exil-là n'est pas nécessairement vécu comme étant le résultat d'un échec. Il n'est pas vécu non plus comme étant contraint et forcé. Ce constat m'interpelle puisqu'il y a, à mon sens, une ambiguïté entre le désenchantement et la désillusion qui ressortent très clairement de tous les entretiens et la façon dont certains interviewés qualifient ce deuxième exil, qu'ils ne considèrent pas comme forcé ou qu'ils ne vivent pas comme un échec. Ce ressenti est donc intéressant parce qu'il relève peut-être d'un mécanisme psychologique qui aurait permis à ces exilés de ne pas faire un constat d'échec qui aurait pu être trop pénible puisqu'ils les auraient renvoyés aux causes de leur premier exil. Quoiqu'il en soit, ce constat, autrement dit la perception différente qu'on a de ces personnes interviewées de ces deux exils, m'amène à proposer une piste de réflexion : on aurait pu penser que ce deuxième départ s'apparente à une émigration dans la mesure où ce second départ est, à première vue volontaire. Néanmoins, je considère que bien que des considérations socio-économiques et culturelles soient entrées en ligne de compte, la raison principale qui ressort des témoignages recueillis demeure d'ordre politique. C'est le désenchantement politique qui a poussé ces chiliens anciennement exilés à quitter leur pays une seconde fois et malgré eux.

## VIII. CONCLUSION

### 1. Vérification de l'hypothèse de travail : réflexions et apprentissages

A la lumière de l'analyse des entretiens que je propose, je peux affirmer que les questions secondaires de recherche ont permis de confirmer l'hypothèse de départ. Ainsi, toutes les raisons qui ont entraîné ce double exil peuvent se résumer en un mot-clé : le décalage. Le double exil est en effet le fruit d'un décalage : un décalage entre les attentes des exilés et la réalité de la société chilienne ; un décalage entre le désir du retour et l'indifférence voire la suspicion à l'encontre de l'exilé ; un décalage entre les convictions politiques des exilés et l'idéologie qui prévaut désormais au Chili ; un décalage entre l'idéalisation de la société chilienne et l'individualisme et la concurrence qui régissent les liens sociaux. Néanmoins, la question de recherche décrit le deuxième exil comme étant volontaire. Or, je me suis rendu compte au fil de mon travail qu'il n'en est pas ainsi, une idée que je développe au point 3 ci-dessous.

Je retiendrais la métaphore évoquée avec éloquence par Marie Felix-Nieto celle d'un « *arrêt sur image* ». L'exilé chilien semble avoir subi le phénomène du « *temps suspendu* ». Ainsi, pendant toutes les années du premier exil, le temps s'est comme arrêté, laissant le fossé idéologique, politique, culturel se creuser entre ces deux univers, celui de l'exilé nostalgique et plein d'espoir et celui d'une société qui a évolué au fil des années et au gré de la *realpolitik*.

Certes, le fait d'avoir été moi-même témoin de ce phénomène en tant que Chilien m'a peut-être aidé à poser les bonnes questions, mais je n'avais certainement pas réalisé l'ampleur de ce décalage sur ces doubles exilés chiliens et l'impact qu'il a eu sur leur destin. Au fil de ma recherche et de mes réflexions, j'ai eu progressivement le sentiment que pour certains de ces Chiliens, le fait de retourner dans le pays natal avait été impulsé par un besoin primaire, comme celui qui anime un enfant abandonné à la recherche de sa mère biologique pour comprendre ce qui s'est passé. Une perte, un vide, un trou dans les affects qui doit être comblé par des réponses. Une fois le retour fait, la rupture qui était déjà entamée, cet énorme décalage entre l'abandon de la mère biologique et la présence de la mère adoptive, ne pourra que s'appeler « *desencuentro* », un concept qui, pour moi, englobe abandon, perte, rupture, décalage et désillusion et qui implique implicitement l'idée de la recherche d'un foyer perdu, un espace qui est « leur » espace et qu'ils n'arrivent pas à trouver ou à retrouver.

## **2. Limites du travail et perspectives de recherche**

Tout d'abord, les six personnes interviewées ne sont pas représentatives parce qu'aucune d'entre elles n'a eu recours à l'aide au retour. Il serait donc intéressant dans le cadre d'un travail de recherche à venir d'interviewer également des personnes qui ont fait appel aux structures d'aide au retour et qui ont aussi vécu le double exil. L'on pourrait sur cette base proposer une nouvelle question de recherche qui serait la suivante : dans quelle mesure l'aide au retour a permis aux exilés chiliens qui avaient décidé de rentrer au pays d'éviter un deuxième exil ? Le fait que je n'aie réussi à trouver que des exilés qui n'aient pas fait appel à l'aide au retour est-ce vraiment le fruit du hasard ? Ensuite, n'ayant pas interviewé d'expert d'aide au retour à Paris, mon analyse comparative entre la France et le Chili demeure inachevée. Par ailleurs, j'avais tenté d'inclure dans mes entretiens une rencontre avec le sous-directeur de la DICOEX, la Direction pour la communauté des Chiliens à l'étranger, organisme qui a succédé au Bureau d'aide au retour. Or cette personne m'avait donné des réponses trop évasives, notamment concernant la façon dont les retraites et les prestations sociales (santé et éducation) des Chiliens qui retournent au pays sont gérées. Il serait donc pertinent d'interviewer également des experts chiliens de l'aide au retour qui avaient été directement impliqués à l'époque par ce phénomène. En outre, il me semble qu'il serait judicieux d'étudier dans quel mesure l'âge des exilés chiliens, qui avaient environ vingt ans lors de leur premier exil et le temps qu'ils ont passé dans le pays d'accueil (de quinze à vingt ans) n'ont pas eu d'influence sur l'expérience du retour et par conséquent sur leur choix de s'exiler une seconde fois. Enfin, cette piste de réflexion à explorer s'applique également à la configuration familiale qui a été abordée, certes, dans les entretiens mais qui n'a pas fait l'objet d'une analyse approfondie dans ce travail de recherche. C'est pourquoi se pencher sur le facteur familial (éclatement ou non de la cellule familiale, ressenti des enfants qui s'intègrent ou non dans le pays d'origine etc.) pourrait apporter un éclairage nouveau.

## **3. Enseignements pour le travail social**

Le constat du décalage est fondamental car il permet d'envisager une vision plus holistique du phénomène de l'exil, et par là même de celui du double exil, puisqu'il intègre des aspects que le discours classique sur la migration que l'on entend en Europe omet de prendre en considération. Dans cette perspective, l'aide au retour doit être repensée et ne doit pas être envisagée sur le seul plan financier. Or actuellement, il me semble que les politiques migratoires pour l'aide au retour sont palliatives car elles sont dictées par l'urgence du départ avec, en toile de fond, le postulat erroné que la frontière demeure un mur infranchissable et

ces politiques se sont avérées inefficaces dans le cas chilien. En effet, malgré toute l'organisation mise en place, l'aide au retour a été insuffisante et émaillée de lacunes. Mon travail montre qu'il y a eu un hiatus entre le cadre théorique (accords bilatéraux, aide au retour proposée par le pays d'accueil, aide au retour proposée au Chili) et le recours à ces structures d'aide mais aussi entre les objectifs officiels des structures d'aide au retour au Chili et leur efficacité sur le terrain.

Par conséquent, pour plus d'efficacité, il conviendrait de mieux accompagner les candidats au retour afin d'éviter les flux migratoires qui engendrent désillusions et souffrances non monnayables. Le travailleur social a un rôle fondamental à jouer dans cette configuration car il est un maillon incontournable de la chaîne: c'est un expert du terrain qui communique des informations précises, concrètes et est à même d'orienter l'exilé ou le candidat au retour vers les structures appropriées et il a aussi les compétences nécessaires pour réfléchir, en amont, à la mise en place des stratégies adéquates, en lien directe avec la réalité du problème.

Un autre point important à mon sens est le rôle que jouent les pays d'accueil sur un plan purement économique. En cas d'aide financière pour le retour, il est impératif qu'il y ait une réelle collaboration (communication et échanges efficaces et réguliers) avec le pays d'origine pour que les fonds injectés puissent aider au financement de projets adaptés à la réalité du pays d'origine. Cette aide financière doit être conditionnée par un mécanisme de suivi et de reddition de comptes, élément qui a nettement fait défaut dans l'exemple chilien.

Autrement dit, éviter le double exil implique en premier lieu une réflexion en amont, qui s'inscrit sur le long terme et qui intègre tous les aspects de la problématique et, en second lieu, une collaboration étroite et systématique entre tous les acteurs concernés, étant entendu que le travailleur social est au croisement de ce processus.

#### **4. Pistes de réflexion pour la construction d'une notion de double exil**

Il existe peu de travaux sur cette thématique du double exil. Les travaux de Claudio Bolzman, ont participé à l'étayage de mon travail et m'ont aidé à comprendre les liens complexes des exilés chiliens. Ainsi, « *La construction des éléments d'identification ou de différenciation* » (Bolzman, 2011, p. 159) ont permis aux exilés de s'adapter au pays d'accueil comme au pays d'origine. Cela traduit une adaptabilité en mouvement constant de la communauté chilienne

pendant ses phases migratoires. En effet, malgré le profond désir de retourner au pays comme on a pu l'observer tout au long de ce travail, un lien s'était tissé, inconsciemment peut-être, avec le pays d'accueil. C'est peut-être ce sentiment qui a permis plus tard à ces exilés rentrés au pays, d'envisager la possibilité de revenir dans ce pays d'accueil qui était aussi devenu le leur parce que ces Chiliens s'y étaient enracinés à leur insu ou du moins ils y avaient trouvé leur place. De ce fait, le pays d'accueil est devenu un pays d'adoption.

D'ailleurs je m'étais demandé dans un premier temps si ce deuxième départ ne s'apparentait pas davantage à une émigration délibérément choisie, contrairement au premier exil, politique et forcé. Mais je me suis rendu compte par la suite, au fur et à mesure que j'avais dans mon travail de recherche et grâce aux entretiens, que ces Chiliens n'avaient pas eu d'autres choix possible que celui de quitter le pays d'origine pour s'exiler à nouveau. Je considère donc que ce nouvel exil est tout aussi forcé et violent. La différence réside dans le fait que l'exilé s'exile dans le pays d'adoption. Cette fois-ci, il sait où il va. Il revient dans le pays d'accueil car cette vie qu'il a eue en tant qu'exilé se rapproche beaucoup plus de la vie tant imaginée et tant attendue durant ces très longues années d'exil. C'est un pays où il a des repères, des souvenirs, mais c'est surtout le pays qui avait reconnu sa souffrance d'exilé par opposition au pays natal qui ne lui a offert que l'oubli.

## ANNEXE 1

### BIBLIOGRAPHIE

Bolzman, C. (1993). *Les métamorphoses de la barque: Les politiques d'asile, d'insertion et de retour de la Suisse à l'égard des exilés chiliens*. Genève: Editions I.E.S.

Bolzman, C. (1996). *Sociologie de l'exil : Une approche Dynamique : L'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*. Zürich : Seismo, Sciences sociales et problèmes de société.

Bolzman, C. & Musillo, I. (1996). *Suisse migrateurs : Mythes, cotes et réalités de la migration de retour*. Genève : Service études et statistiques, cahier de l'Hospice Général, n°2,

Bolzman, C. (2010). Genèse et dynamiques de transformation d'une communauté d'exilés : l'exemple des Chiliens en Suisse. Dans P-D. Galloro, (Dir.), *L'exil des sud-américains en Europe francophone* (pp. 31-54). Presses Universitaires de Nancy,

Bolzman, C. (2011). Modes d'affirmation identitaire des Chiliens en Suisse : Quelles implications pour l'interculturalité ? Dans A. Lavanchy, A. Gajardo, F. Dervin (Dir.), *Anthropologies de L'interculturalité* (pp. 159-196). Paris : L'Harmattan.

Gaillard, A-M. (1998). La réponse institutionnelle chilienne aux défis posés par le retour des exilés. Dans V. Lassailly-Jacob (Dir.), *Communautés déracinées dans les pays du Sud* (pp. 121-136). Autrepart, vol. 5,

Gaillard, A-M. (1999). La dimension idéologique dans le retour d'exil. Les Chiliens réfugiés en France. Dans V. Lassailly-Jacob, J-Y. Marchac, A. Quesnel (Dir.), *Déplacés et réfugiés* (pp. 89-107). La mobilité contrainte, IRD éd.

Goodenough, W. (1992). *Culture et éducation en langue étrangère*. Paris : Editions Didier.

Jedlicki, F. (2007). De l'exil au retour. Héritages familiaux et recompositions identitaires d'enfants de retornados chiliens [Thèse de doctorat]. Paris : Université Paris 7. Unité de recherches Migrations et société (URMIS)

Jedlicki, F. (2010). Le bagage des enfants de l'exil. De la transmission de la mémoire dans les familles de réfugiés chiliens. Dans P-D. Galloro (Dir.), *L'exil des sud-américains en Europe francophone* (pp. 77-102). Presses Universitaires de Nancy.

Labrousse, A. (1972). *L'expérience Chilienne, réforme ou révolution*. Paris : Éditions du Seuil.

Sayad, A. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris, Seuil.

Schütz, A. (2010). *L'étranger : un essai de psychologie sociale ; suivi de L'homme qui rentre au pays*. Paris : Éditions Allia.

### **Ressources électroniques :**

Hurtado Torres, S. (2016, 10 octobre). *Chile y Estados Unidos, 1964-1973. Una nueva mirada*. Récupéré le 08.08.2017 de <http://nuevomundo.revues.org/69698>

Waldinger, R. (2009, 01 juin). *Transnationalisme des immigrants et présence du passé*. Récupéré le 01.10.2016 de <http://remi.revues.org/2817> ; DOI : 10.4000/remi.2817

### **Ressources audiovisuelles :**

Bulbulian, M & Gauthier, M (1973). *Richesse des autres* [Vidéo en ligne]. Récupéré le 15.07.2017 de [https://www.onf.ca/film/richeesse\\_des\\_autres/](https://www.onf.ca/film/richeesse_des_autres/)

Caloz-Tschopp, M (2015) *DesExil et philosophie du mouvement* [DVD]. Association Films Plans Fixes.

Lavandero, J (2012) *Los dueños del oro* [Vidéo en ligne]. Récupéré le 08.08.2017 de <https://www.verdadahora.cl>

Wyss, D. (2014) *Refugiés chiliens en Suisse : LA BARQUE N'EST PAS PLEINE* [DVD]. Climage-RTS/RSI

## Textes de loi

*Accord de Sécurité sociale entre la république française et la république du Chili du 25 juin 1999* ; Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (Cleiss).  
Récupéré le 14.07.2017 de [http://www.cleiss.fr/docs/textes/conv\\_chili.html](http://www.cleiss.fr/docs/textes/conv_chili.html)

*Convention de sécurité sociale entre la Suisse et la République du Chili*: État du 01.01.2013 ;  
Office fédéral des assurances sociales OFAS, Département fédéral de l'intérieur DFI,  
Récupéré le 14.07.2017 de [https://www.zas.admin.ch/.../CL.fr\\_rev.pdf](https://www.zas.admin.ch/.../CL.fr_rev.pdf)

*Loi 17450 du 16 juillet 1974, Réforme de la constitution*; Ministère des Mines, Chili.  
Recupéré le 14.07.2017 de <https://www.leychile.cl/Navegar?idNorma=29026&buscar=17450>

*Loi 18097 du 7 janvier 1982; Loi organique constitutionnelle sur les concessions minières* ;  
Ministère des Mines, Chili. Récupéré le 14.07.2017 de  
<https://www.leychile.cl/Navegar?idNorma=29522&buscar=18097>

## ANNEXE 2

### GUIDE D'ENTRETIENS

Quelle est la raison (ou les raisons) qui vous a (ont) poussé à quitter à nouveau le Chili, pour repartir dans le pays d'accueil?

#### **Le deuxième exil**

Quel est le bilan que vous pouvez tirer de votre retour au Chili ?

Combien de temps êtes-vous resté au Chili entre le premier et le deuxième exil ?

Etes-vous reparti seul(e), avec une partie des membres de votre famille ou avec votre famille au complet ?

Est-ce que vous avez essayé de reprendre votre vie d'avant telle qu'elle était avant l'exil

#### ***Le retour***

Quel âge aviez-vous au moment de votre retour au Chili ?

Etes-vous retourné seul(e), avec une partie des membres de votre famille ou avec votre famille au complet ?

Quel est le motif du choix de cette configuration ?

Quelles structures se sont organisées, dans le pays d'accueil, pour préparer le retour ?

Quels sont les accords bilatéraux qui vous ont permis de bénéficier des vos allocations dans le pays d'accueil (retraite, Assurance invalidité)?

Comment l'Etat chilien s'est-il organisé pour recevoir les exilés?

Comment vous êtes-vous organisé pour reprendre votre vie d'avant l'exil ?

Quelles ont été vos premières impressions à votre retour?

Avez-vous ressenti un décalage entre votre vie antérieure au Chili et votre nouvelle vie au Chili ?

- Si oui, pourquoi ?
- Ce ressenti a-t-il été un frein, un obstacle ou au contraire un atout?
- Comment l'avez-vous géré?

Avez-vous continué à avoir un engagement politique au Chili?

Avez-vous rencontré des difficultés pour le faire ?

- Si oui, lesquelles ?

Avez-vous pu vous réintégrer la société chilienne ?

- Si oui, comment ?
- Si non, qu'est-ce-que vous a empêché d'avancer dans cette démarche ?

Vos enfants ont-ils pu s'adapter ?

- Si non, pourquoi ?

Y-a-t-il eu un changement entre votre situation économique dans le pays d'accueil et au Chili ?

- Si oui, comment le décririez-vous ?

### **Le pays d'accueil**

Avez-vous pu choisir votre pays d'accueil en fonction d'un possible regroupement familial ?

Etes-vous passé par plusieurs pays avant d'atteindre votre destination finale ?

Qui vous a accueilli et comment s'est organisé cet accueil ?

Aviez-vous des connaissances préalables de la langue officielle de votre pays d'accueil

- Si non, comment les avez-vous acquises ?

Est-ce-que vos compétences, acquises avant votre exil ont été prises en compte pendant la période d'adaptation ?

Avez-vous eu l'opportunité de suivre une formation professionnelle dans le pays d'accueil ?

Combien de temps s'est écoulé depuis votre arrivée jusqu'au démarrage de votre première activité professionnelle ?

Avez-vous le sentiment de vous sentir intégré.

- Si oui, comment ?

Avez-vous maintenu des engagements politiques en relation avec le Chili ?

- Si oui, comment ?

Avez-vous eu de nouveaux engagements politiques dans votre pays d'accueils ?

Avez-vous eu des enfants pendant votre exil ?

Avez-vous gardé un contact avec votre famille et vos amis au Chili ?

- Si oui, avec qui et comment (à travers quel/s réseau/s) ?
- Si non, à quel type d'information aviez vous accès ?

Etiez-vous entré en contact avec une communauté chilienne d'exilés?

Y-a-t-il un membre de votre famille qui n'aurait pas réussi à quitter le Chili?

Avez-vous des proches ou des amis qui auraient été « détenus/disparus » pendant votre exil ?

Avez-vous essayé de retourner au Chili pendant la période de la dictature?

Comment vous êtes-vous préparé pour un éventuel retour de l'exil?

## **L'exil**

Quelle est la raison que vous a fait partir du Chili?

Avant votre exil, avez-vous été emprisonné?

- Si oui, comment vous avez pu sortir de prison et regagner le pays d'accueil. Comment cela s'est-il déroulé ?
- Si non, de quelle façon avez-vous pu quitter le Chili. Avec quelles ressources ?

Savez-vous à l'avance vers quel pays vous alliez être conduit ?

Avez-vous préparé votre départ ?

Etiez-vous le/a seul/e à partir ? Si non, qui est parti avec vous, (conjoint/e, enfant/s, autres) ?

Avez-vous quitté le pays en laissant des membres de votre famille au Chili ?

Etes-vous parti après que des membres de votre famille se sont exilés ?

Combien de temps a duré la séparation ?

## **Aujourd'hui**

La vie en France, les avantages et les désavantages

Quel lien vous faites avec le Chili

Quel est le sujet dont nous n'avons pas parlé et que vous souhaiteriez aborder

## **Renseignements généraux**

Quel est votre nom ?

Quel âge avez-vous ?

Quel âge aviez-vous au moment de votre exil ?

Quelle(s) est/sont votre/vos nationalité(s) ?

Etes-vous marié/e ?

Avez-vous des enfants ?

Quel est le pays de résidence de vos enfants ?

Quelle(s) est/sont la/les nationalité(s) de vos enfants ?